

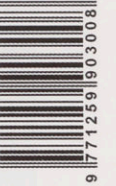

DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS

N° 220 - OCTOBRE 2014 - 2,30 EUROS

Nuit blanche le 4,
Fête des vendanges
du 8 au 12 :
Ça bouge en octobre
dans le 18e

(page 18 et pages 6 et 7)



Les élus ont-ils droit à un logement social ?

(pages 2 à 4)

Fêter le Nouvel an en septembre
aux Abbesses, une idée bien belge ! (p.23)



© Christian Adnin

Les majorettes clowns tout droit débarquées de Bruxelles ont vraiment la frite.

Le musée de Montmartre rénové et agrandi
rouvre le 17 octobre

(page 13)

Histoire : **Armand Barbès, ce célèbre inconnu** (pages 16 et 17)

Le 18e du mois
fête ses 20 ans
en musique à
Ecobox le 4 octobre

(p. 7)

Ces faucons qui
nichent dans le 18e

(p. 5)

Simplon

Quand les collégiens
font de la philo (p. 10)

Montmartre

La polémique continue
autour du kiosque
des Abbesses (p. 14)

Chapelle

La bibliothèque Václav
Havel, un an déjà (p. 8)

Clignancourt

La brocante du 13 rue
Ramey en péril (p. 11)

DI 8e 50 82713

Peut-on vivre dans un logement social quand on est élu ?

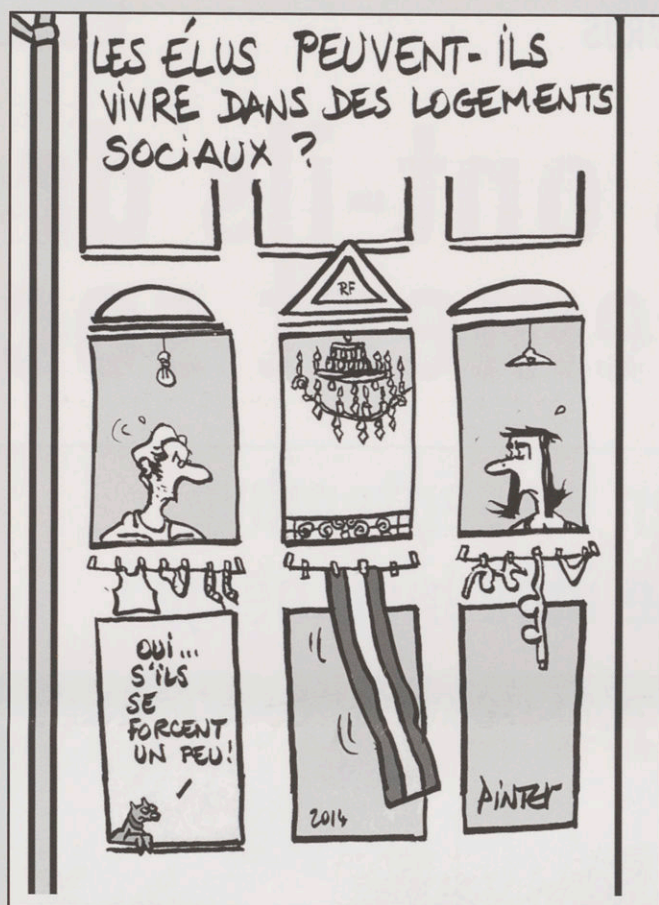
Tempête dans un verre d'eau ou vrai scandale ? Plusieurs conseillers de Paris habitent des « HLM », dont trois élus de notre arrondissement. *Le 18e du mois* expose le pour et le contre.

Dossier réalisé par Camille Sarrot, Marie-Odile Fargier et Noël Bouttier

Un élu a-t-il le droit d'habiter un logement social ? La polémique dure depuis plusieurs mois, déclenchée par Médiapart en décembre 2013 : en pleine campagne électorale des municipales, ce site d'information publiait une liste des adjoints au maire de Paris bénéficiant d'un logement social. La nouvelle a fait scandale : ces adjoints gagnent 5 154 € nets par mois. Cette même année 2013, 148 000 parisiens étaient en attente d'un logement social et seulement 12 000 demandeurs en ont obtenu un. Les deux candidates têtes de liste à la mairie se sont alors engagées à faire le ménage dans leurs rangs.

Citoyens comme les autres ?

De la parole aux actes : le 20 mai dernier, et conformément aux promesses de la nouvelle maire, Anne Hidalgo, le Conseil de Paris a voté à l'unanimité un code de déontologie qui prévoit que les conseillers de Paris ne doivent pas bénéficier d'un logement social, « *sauf situation particulière justifiant un maintien dans le logement occupé avant l'élection* » (le débat épargne les conseillers d'arrondissement qui ne reçoivent rien, ou seulement 221€ s'ils assurent une délégation, et 1 368,94€ s'ils sont adjoints au maire d'arrondissement). Une commission de déontologie va étudier les dérogations éventuelles. Et pour l'heure elles sont encore nombreuses, tant dans la majorité que dans l'opposition. Dans le 18e, ils sont trois conseillers de Paris à habiter des logements sociaux : deux du PS (Claudine Bouygues et Didier Guillot), un d'EELV (Pascal Julien). L'élue UDI-



Modem Fadila Mehal a quitté le sien et précise : « *mes revenus ont augmenté avec l'indemnité municipale en plus de mon salaire, alors je laisse la place à quelqu'un d'autre. Je prends un risque, ajou-*

te-t-elle : *je ne sais pas du tout quelle sera ma situation à la fin de mon mandat* ».

Les trois conseillers de Paris concernés protestent, eux, de leur bon droit (lire leurs interviews) : ils ont obtenu leur logement social avant leur première élection (1989 pour Claudine Bouygues et Pascal Julien et 1997 pour Didier Guillot) et aucun d'eux n'est aujourd'hui adjoint au maire. Mais la polémique lancée contre les adjoints rebondit à présent sur tous les conseillers de Paris dont les indemnités sont cependant moins élevées : 3 463 €. Des revenus qui leur permettent de bénéficier sans passe-droit d'un logement social de la catégorie la plus chère (voir ci-dessous l'article « Les catégories de logement social ») à des prix relativement proches de ceux du marché privé.

Pourquoi devraient-ils alors les quitter, protestent-ils ? Pourquoi à revenus équivalents n'auraient-ils pas les mêmes droits que les autres citoyens ? Pour éviter tout soupçon de favoritisme, est-il vraiment souhaitable qu'il n'y ait plus d'élus dans le logement social en dépit de ce que ces militants engagés peuvent y apporter ? La question n'est pas simple et, y compris au sein de l'équipe du 18e du mois, les avis sont partagés (voir le point de vue page 3). Même du côté de l'association *Droit au logement*, on reconnaît les efforts de la mairie qui a mis en place un système plus juste pour l'attribution des logements sociaux mais, pour le DAL, les élus concernés devraient, compte tenu

de leurs ressources, payer durant leur mandat un loyer au moins égal à l'équivalent dans le privé. Et vous, lecteurs du 18e du mois, donnez-nous votre avis. ? ■

Les catégories de logement subventionné

Les acronymes PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration), PLUS (Prêt locatif à usage social) et PLS (Prêt locatif social) désignent des catégories de logements dont le loyer est plus ou moins subventionné par la collectivité. Les logements PLI (Prêt locatif intermédiaire, ancien ILN), ne sont plus comptés dans le logement social, même s'ils reçoivent des aides pour leur financement. C'est la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), dite aussi loi Gayssot, qui a instauré, en 2000, ces catégories et fixé l'objectif de 20 % de logements sociaux par commune, renforcé à 25 % en 2014. Le 18e a atteint l'an dernier les 20%.

Chaque catégorie répond à la fois à un plafond de loyer et à un plafond

de revenus. Un logement PLAI est destiné aux personnes en grande précarité : le revenu annuel maximum pour une personne seule est de 12 662 € en 2013, et le loyer maximum proposé est de 5,94 € par m². Un logement PLUS s'adresse à ceux qui ont des revenus modestes, maximum 23 019 € par an pour une personne seule et propose un loyer à 6,66 € maximum au m². Les logements PLS s'adressent aux classes moyennes qui n'ont pas accès au parc privé : le revenu annuel maximum pour une personne seule est de 29 925 € et le loyer maximum par m² de 12,85 €. Pour un PLI, le loyer est de 18,17 € par m² maximum pour un revenu annuel de 41 434 € maximum pour une personne seule.

En 2012, il y avait 197 414 loge-

ments sociaux à Paris, dont 18 547 dans le 18e, soit 19,5 % de logements sociaux dans l'arrondissement contre 17 % à Paris. Sur les 96 086 demandes de logement social déposées, 12 500 sont déposées dans le 18e (12 % de la population de l'arrondissement). Environ 95 % des demandes visent les logements réellement sociaux, les PLAI. 5 % concernent des logements PLUS et 1 % des PLS. La tension est donc énorme pour les logements les plus sociaux.

Nouvelles règles

Les règles d'attribution des logements sociaux de la mairie de Paris viennent de changer. Elles sont appliquées depuis septembre le 1^{er} octobre 2014. La technique est dite du scoring, chaque situation se voyant

attribuer des points, critère par critère. Le score obtenu au final établit l'ordre d'attribution.

Enfin, les logements sociaux appartiennent à des bailleurs publics qui dépendent de structures différentes : préfecture, mairie, région. Chaque bailleur réunit ses commissions et une même personne peut déposer un dossier aussi bien à la préfecture, à la mairie, au département ou à la région. Les grandes entreprises privées peuvent financer ou posséder des logements dans le cadre du 1 % logement qu'elles attribuent à leurs salariés avec leurs propres règles. ■

(Sources : Service-public.fr 2014 pour les plafonds de revenus, RIVP 2013 pour les plafonds de loyer.)

Point de vue

« Retisser les fils de la confiance sera long et suppose de vrais changements de comportement »

Cette affaire de logement social pour les élus doit être replacée dans un contexte général : celui de la défiance profonde des citoyens à l'égard des responsables politiques. Les dernières affaires Cahuzac, Lavrilleux, Thévenoud, entre autres, n'ont fait qu'accentuer le mal... Retisser les fils de la confiance sera long et suppose de vrais changements de comportement. Le niveau local est (pour l'instant) plus ou moins préservé de cette ambiance délétère. Les élus immergés dans la population, présents sur le terrain, ont globalement la confiance de leurs concitoyens. Mais ceux-ci sont de plus en plus vigilants sur le train de vie de leurs élus, chassant, parfois jusqu'à l'obsession, les passe-droits dont ils bénéficieraient. Il est très difficile de comprendre qu'un élu du Conseil de Paris (les simples con-

seillers d'arrondissement ne sont pas concernés) soit toujours hébergé dans le parc social. Hors jetons de présence (sur lesquels règne la plus totale opacité), un simple conseiller de Paris touche 3 400 €. Rappelons que le salaire annuel médian français est de 19 740 € (chiffres 2012 de l'Insee), soit 1 645 € par mois. Incontestablement, le conseiller de Paris a un niveau de vie largement au-dessus de celui du Parisien moyen. C'est sans doute moins vrai dans les 16^e et 8^e arrondissements ; c'est indiscutable dans le 18^e.

Précaire, vraiment ?

Dans un contexte de pénurie invraisemblable de logements sociaux, il me semble un peu court d'arguer que ce logement social a été obtenu à un moment où la personne n'était pas élue et ses ressources largement inférieures à ce qu'elles

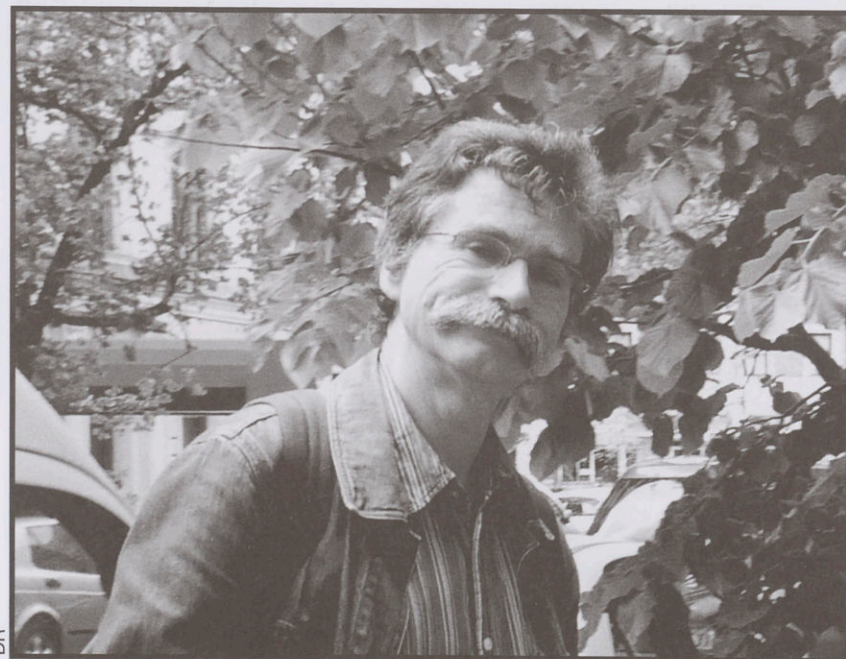
sont aujourd'hui. On met en avant également la précarité du mandat d'un élu : six ans. Regardons de plus près la réalité : la plupart des conseillers de Paris le sont pendant deux, trois mandats, voire plus. On a connu précarité plus violente.

On ne peut se retrancher derrière quelques situations individuelles effectivement difficiles pour conserver un statu quo qui laisse libre cours à tous les amalgames. Les conseillers de Paris, au nom d'une exigence d'exemplarité, devraient quitter, par exemple au bout d'un an, le logement social qu'ils occupent. Le Conseil de Paris aurait dès lors beaucoup plus d'autorité pour s'attaquer aux milliers de situations choquantes qui perdurent dans le logement social.

Noël Bouttier *

* Ce point de vue n'engage en rien l'association éditrice du 18^e du mois dont je suis le président.

Pascal Julien : « Je n'ai de compte à rendre qu'à mon bailleur »



Pascal Julien : « Un élu est un citoyen comme les autres ».

Pascal Julien, très touché par cette polémique, pense, lui, que rien ne justifie que le public se mêle de sa vie privée. Il estime ne devoir des comptes qu'à son bailleur. « Je refuse de me soumettre à un tribunal populaire. Si un élu est

un citoyen comme un autre, alors le droit doit s'appliquer pareil, pas plus, pas moins. La mise à nu que l'on m'impose actuellement est délétaire, mais si l'on me demande de me mettre à poil devant tout le monde, alors je demande que mon voisin de palier le fasse aussi ! Je refuse de

donner des détails sur ma situation personnelle. Ma vie privée doit rester privée. » À son corps défendant, il ajoute tout de même que, selon son bailleur à qui il a posé la question, son logement est aujourd'hui classé en PLS.

Les deux élus EE-LV mis en cause dans cette affaire, Pascal Julien et Fabienne Giboudeaux (élue du 20^e) avaient publié en décembre dernier un communiqué soulignant que les élus doivent venir de tous les horizons, et qu'à ce titre, si un élu est éligible à un logement social, il y a droit, pas plus ni moins qu'un autre.

Contre productif

Concernant un statut de l'élue, il pense même « qu'un élu peut accéder à un logement social en cours de mandat s'il en remplit les conditions au moment de sa demande et de son attribution ! Établir une règle selon laquelle un élu n'a pas droit au logement social est absurde et contre-productif si l'on veut des élus qui viennent de tous horizons sociaux. »

« Par ailleurs, pour des raisons qui me sont personnelles et sans lien avec cette polémique, j'ai des projets pour l'avenir qui pourraient m'amener à quitter ce logement. » ■

Le 18^e du mois est un journal d'information sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18^e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris.
Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com

Site : <http://18dumois.info>

Une permanence est assurée au local du 18^e du mois tous les jours de 10 h à 12 h sauf le mercredi de 15 h à 17 h.

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Mary Adams, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Brigitte Batonnier, Stéphane Bardinnet, Anne Bayley, Chantal Bizzini, Séverine Bourguignon, Florence Buttay, Virginie Chardin, Tessa Chéry, Lucie Créchet, Michel Cyprien, Marie Dealessandri, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Sophie Djouder, Anne Farago, Florianne Finet, Guendalina Flaminio, Colette Friedlander, Jacqueline Gamblin, Philippe Gitton, Angela Gosmann, Catherine Halpern, Françoise Hamers, Fouad Houiche, Annie Katz, Claire Lemarchand, Mathieu Le Floch, Daniel Maunoury, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Jean-Louis Saux, Thomas Sillas, Catherine Soubelet, Nina Sutton, Pierrick Yvon.

● Rédaction en chef :

Marie-Odile Fargier, Sylvie Chatelin

● **Secrétariat général de rédaction :**
Nadia Djabali.

● Bureau de l'association :

Noël Bouttier, président,
Mathieu Le Floch, vice-président,
Christian Adnin, trésorier,
Günter Klode, trésorier-adjoint,
Martine Souloumiac, secrétaire,
Camille Sarrot, secrétaire-adjointe.

● Directeur de la publication :

Christian Adnin.

● Fondateurs :

Noël Monier

et Jean-Yves Rognant.

● Rédactrice en chef forever :

Marie-Pierre Larrivé.

RETROUVEZ
le 18^e du mois
sur les réseaux
sociaux



Taper facebook
+ Le 18^e du mois



twitter :
@le18edumois

Et bien sûr chez votre marchand de journaux

Claudine Bouygues : « Les élus ont les mêmes devoirs et les mêmes droits que les autres citoyens »



DR

Claudine Bouygues : « La démocratie, ce n'est ni la rumeur, ni la presse ».

Une Commission de déontologie a été votée au Conseil de Paris et je souhaite que cette commission agisse. Je lui fournirai tous les documents nécessaires. La démocratie, c'est ça ! ce n'est ni la rumeur, ni la presse. En tant qu'élu, on a des devoirs : faire ce qu'on dit, dire ce qu'on fait. Mais on a les mêmes droits que les autres citoyens, on paie nos impôts. S'entendre dire "tous pourris" cela m'a affectée. ». Mais, pour l'élue parisienne depuis 1995, « c'est quand même un problème privé, il y a des vies derrière. C'est fatigant de donner le meilleur et d'être mis sur la sellette. On se doit de respecter la loi, mais je ne suis pas pour la transparence totale. Les parlementaires n'ont qu'à voter un texte. »

Son logement ? « Chez un bailleur privé, je paierais la même chose. Il appartient au patrimoine de la RIVP, mais le loyer est libre depuis l'origine. J'avais fait une demande de logement social et une proposition m'a été faite

en 1989 : un rez-de-chaussée de 56 m², aujourd'hui à 700 euros. Ce n'est ni un PLS, ni PLAI ou PLUS ; ce n'est pas l'argent du logement social qui le finance. Cela me permet de faire les permanences logement à la mairie et de me regarder en face. Je participe aussi à la mixité sociale, et les habitants sont contents d'être voisins d'un élu ». En fait, le loyer d'un appartement de cette taille coûterait plutôt autour de 1000 € dans le privé. Et l'accès à une location n'est pas toujours facile pour un élu : les agences de location considèrent en effet les mandats électifs comme des CDD... « Dire que tous les élus doivent quitter le parc social, c'est de la communication, on simplifie. »

L'élue socialiste prévoit de rester dans son logement. « C'est mon dernier mandat et je me vois mal repartir sur un nouveau bail. Mais en dehors du côté pratique, je trouve que c'est une bonne chose d'habiter le quartier que je représente. » ■

Didier Guillot : « Refuse-t-on aux locataires du parc social d'être éligible ? »

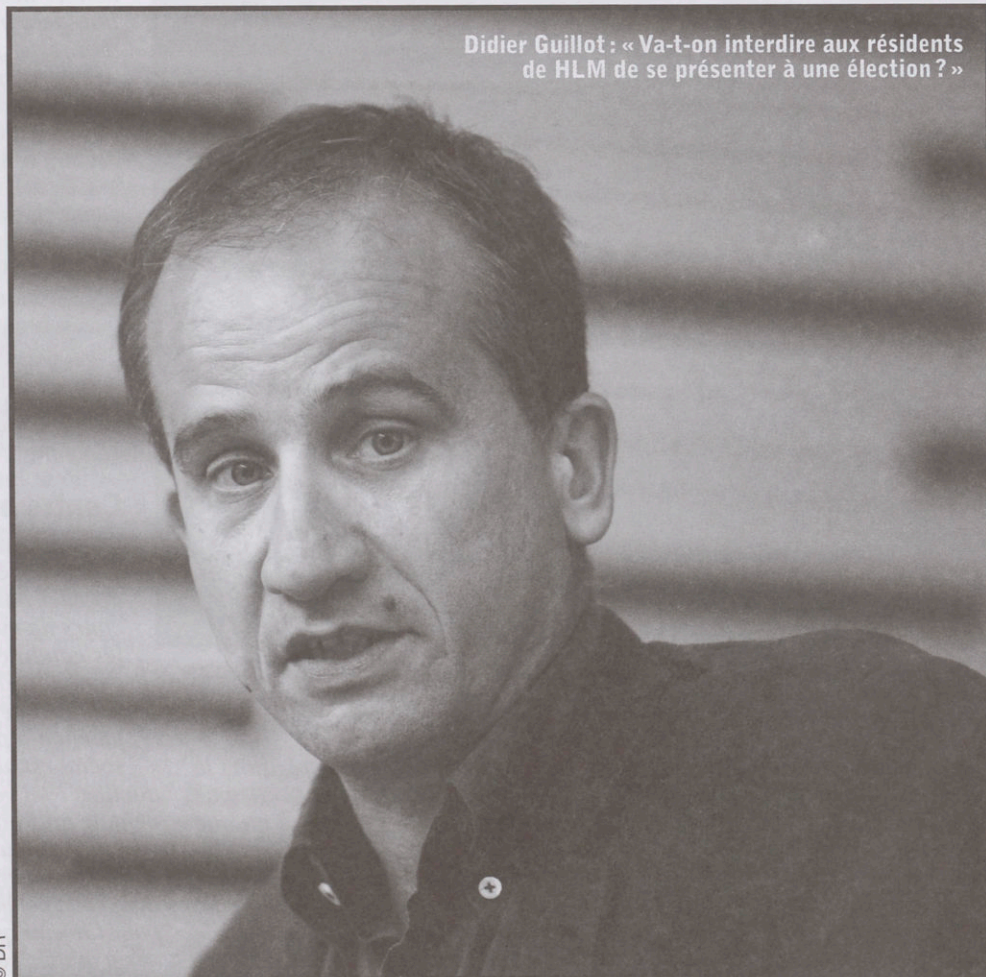
Je suis pour la transparence totale et je me l'applique en premier. En ce qui me concerne, il y a confusion sur presque tout. Confusion sur les conditions d'accès : je n'étais pas élu lorsque j'ai obtenu ce logement en 1997 : j'ai été élu en 2008.

Confusion sur la nature de mon logement : il s'agit d'un logement dit PLI (ILN à l'époque), un logement intermédiaire destiné à des personnes aux revenus élevés. Quand il m'a été attribué, j'étais salarié du Conseil régional. J'ai alors choisi la Goutte d'or par conviction. Cet appartement était resté vacant trois ans à cause de l'environnement plombé par la drogue. En 2000, ma famille s'est agrandie et j'ai bénéficié d'une mutation dans l'appartement où nous sommes aujourd'hui. Depuis 2010, le loyer n'est plus encadré et je paie maintenant plus de 2000 € pour 113 m². Difficile, même si pas tout à fait impossible de trouver des logements de surface comparable à ce tarif dans les agen-

ces immobilières du secteur Marcadet/ Caulaincourt.

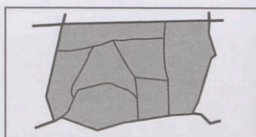
Mais pourquoi occuper un logement du parc social si l'on a les moyens d'accéder au parc privé ? « Selon les critères en vigueur, 72 % des parisiens sont éligibles au logement social : faut-il un logement social pour tout le monde ou faut-il redéfinir le logement social ? Par ailleurs, poursuit Didier Guillot, 10 % des élus (17 sur 163 au total au Conseil de Paris) sont logés dans les mêmes conditions que 20 % des parisiens, cela ne me choque pas. Ce qui me choque, c'est plutôt que trop peu d'élus vivent dans les vrais logements sociaux. La démarche actuelle de la majorité parisienne revient-elle à interdire aux résidents de logements HLM de se présenter à une élection ? »

Il conclut : « Élu, à mon sens, ne devrait pas être un métier. Raison pour laquelle je suis contre le cumul des mandats. Il faut savoir que les élus n'ont donc pas d'assurance chômage. Un mandat, c'est précaire ». ■



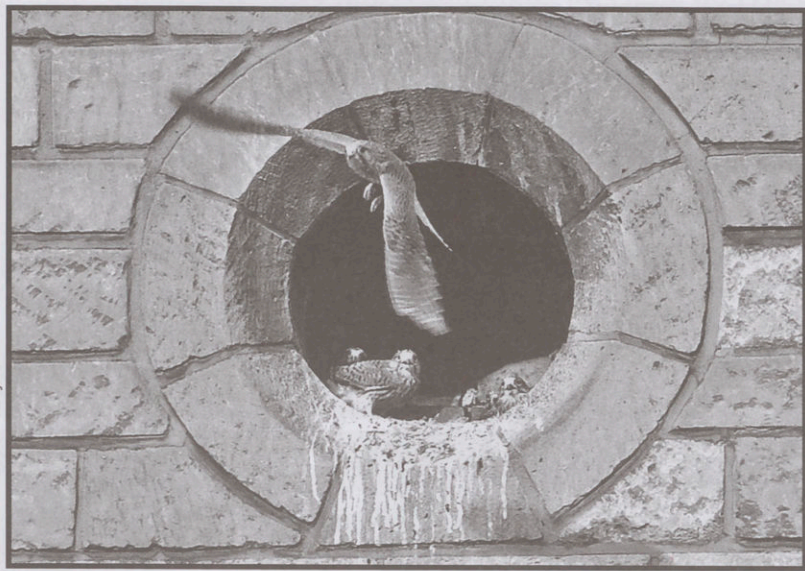
Didier Guillot : « Va-t-on interdire aux résidents de HLM de se présenter à une élection ? »

© DR



Des faucons très urbains

Plusieurs couples de ces rapaces nichent dans le 18e.



Rue de La Chapelle, dans l'oculus de la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc

de couples vivent dans la capitale. Les plus connus sont ceux de Notre-Dame. Il y en a aussi trois ou quatre dans le 18e. L'un des couples a ses habitudes rue de la Chapelle : il s'installe chaque année dans l'oculus de la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc. Normal, me direz-vous, pour un oiseau dont le vol stationnaire est surnommé « vol du Saint-Esprit ». Les adhérents du jardin partagé Ecobox les voient souvent, à l'affût, en haut des immeubles. « *Ce sont des oiseaux très opportunistes. Ils savent repérer les endroits calmes où ils pourront chasser tranquillement* », témoigne Geneviève Renson.

Les plates-bandes d'Ecobox longent les voies ferrées venues de la gare du Nord. Entre les deux, un vaste talus à l'état sauvage, véritable réservoir de biodiversité. Un terrain de chasse rêvé pour les faucons qui y trouvent les petits rongeurs dont ils raffolent. Des rongeurs évidemment moins nombreux qu'à la campagne ; le régime alimentaire des crécerelles a donc dû s'adapter et les jeunes moineaux en font les frais.

Un immeuble de la rue du Poteau abriterait aussi ces petits rapaces, mais leur observation reste à confirmer. Si vous vous sentez une âme d'ornithologue, munissez-vous d'une paire de jumelles et devenez bénévole pour le Corif (renseignement sur leur site www.corif.net).

Laurent Saigre

Des locataires pas comme les autres logent dans ce vaste immeuble de la Ville de Paris, au 211 rue Championnet. Un couple de faucon crécerelle est venu nidifier au printemps dernier, sur le balcon d'un appartement inoccupé, au 12^e et dernier étage. Ils se sont confortablement installés dans une jardinière vide laissée sur le rebord d'une fenêtre. Quelques semaines plus tard, cinq œufs ont donné cinq petits, à la grande surprise des habitants, ravis de leurs nouveaux voisins. Durant l'été, la petite famille s'est envolée pour d'autres cieux. Il n'est pas impossible que le couple revienne l'an prochain.

Terrain de chasse

Le faucon crécerelle, qui doit son nom à son cri aigu, n'est pas si rare à Paris qu'on pourrait le croire. Le Centre ornithologique d'Ile-de-France (Corif) estime qu'une cinquantaine

Concours familial de réduction des consommations d'énergie

Réduisez vos consos d'énergie de 8 % : l'Agence parisienne du climat (APC) et la mairie de Paris renouvellent le Défi Familles à énergie positive pour l'année 2014-2015. Centré sur la sensibilisation des habitants en vue de maîtriser leurs factures d'énergie, ce concours est ouvert à tous les habitants du 18e.

Le principe est simple : suivre pendant sept mois avec des instruments de mesures le détail des consommations des appareils électriques et identifier les gains possibles. Plaque de cuisson, frigidaire, éclairage mais aussi les petits appareillages ou bien encore les zones de déperdition thermique dans les loge-

ments, tout est passé à la moulinette. À la clé, un gain de 8 % en moyenne des consommations, mais qui a atteint 25 % pour certains foyers lauréats.

Pour participer, une famille, un groupe de voisins s'associe et désigne un « capitaine ». Ce dernier relayera les bonnes pratiques et aidera l'équipe à mesurer et réduire les consommations. Il recevra une formation de six heures auprès de l'APC et se verra remettre un kit comprenant des instruments de mesures (wattmètre, mousseur pour robinet, thermomètre) ainsi qu'un quizz ludique pour mettre en pratique les bons gestes. Enfin, il enverra régulièrement les relevés des consommations à l'APC

qui suivra les évolutions.

À la fin du printemps, les équipes les plus méritantes seront distinguées. Pas de cadeaux prévus pour l'instant outre le plaisir de voir ses factures de gaz et d'électricité baisser, mais la mairie du 18e réfléchit à des cadeaux culturels (places de théâtre ou de cinéma) pour les lauréats. Une réunion préparatoire se tiendra le samedi 25 octobre à 10 h, salle Poulbot à la mairie. Faites chauffer vos agendas.

Stéphane Bardinnet

□ Inscription et renseignements au 01 53 41 18 77 ou par mail à ouassila.belgatounia@paris.fr

Le Docteur Ghannem, tête de liste des législatives en Tunisie

C'est le 26 octobre que le peuple tunisien élira son Assemblée Nationale. Environ 600 000 Tunisiens vivent en France et dix députés élus en France siègeront donc à Tunis. Mohamed Ghannem, ancien conseiller d'arrondissement du 18e où il vit toujours, sera tête de liste d'Afek Tounes

(« Horizon de Tunisie ») pour le nord. Afek Tounes s'est constitué à la faveur de la Révolution du 14 janvier 2011. Cette organisation qui se veut de droite estime que la souveraineté du peuple « s'exerce par l'élection de ses représentants et se construit par la promotion des libertés ».

Le Docteur Ghannem est professeur en cardiologie, fondateur et président de l'Amicale des médecins d'origine maghrébine, dont le siège est dans le 18e et qui compte un peu plus de 3 000 médecins exerçant sur le territoire français.

Michel Cyprien

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

Conseil d'arrondissement

Lundi 6 octobre 18 h 30, mairie du 18e, salle des mariages. Puis le 3 novembre même lieu, même heure.

Conseil de quartier Charles

Hermite-Évangile le 2 octobre à 19 h à l'école 33-35 rue de l'Évangile. Thèmes : Transports, propreté, sécurité.

■ Du 30 septembre au 27 novembre Hopitalimentation

Exposition sur la restauration hospitalière du Moyen-Âge à nos jours. Que mangeait-on à l'hôpital, il y a 700 ans, 200 ans et aujourd'hui ? Qui décide de la composition des repas ? Quelle est la finalité du repas : nourrir, fortifier, guérir, reconforter ? Hôpital Bretonneau (rue Intérieure), 23, rue Joseph-de Maistre.

■ Mercredi 1^{er} puis 8 octobre Récolte de miel

Découverte des abeilles et du matériel de l'apiculteur amateur et récolte du miel des trois ruches de l'ICI avec l'association Dardard, à 15 h. Mise en pot samedi 25 octobre et jeudi 30 octobre à 15 h. 19 rue Léon, entrée libre sur inscriptions : publics@institut-cultures-islam.org

■ Mercredi 3 octobre Alzheimer

Rencontre à la Maison verte (127 rue Marcadet) avec Benoît Lavallart, médecin gériatre et de santé publique, membre de la mission de pilotage du plan Alzheimer et Pierre Hédrich, rédacteur-graphiste, auteur du livre *Il ne sait plus qu'il est mon père - Enquête d'un fils sur son père malade d'Alzheimer*, animée par Nathalie Leenhardt, rédactrice en chef de l'hebdomadaire *Réforme*.

■ Samedi 4 octobre Goûter Philo

À l'occasion de la sortie de 365 *expressions philosophiques expliquées* de Nicole Masson et Michel Brivot et du *Petit recueil de pensées épicuriennes*, la librairie Prose propose un Goûter philo sur le thème *Le plaisir de philosopher*. À partir de 16 h, 43 rue Myrha.

■ Samedi 4 octobre Club Georgette Agutte

Nuit blanche au Club Georgette Agutte. Concert à 19 h avec le ténor Roberto Coletta. 8, rue Georgette Agutte. Sur invitation, 01 42 28 57 12.

■ Dimanche 5 octobre Super Naturelle

Portes ouvertes de 14 h 30 à 18 h de Super Naturelle qui propose des cours de cuisine avec des ingrédients 100% bio et végétaux. Démonstration et dégustations au 34 rue Ramey. Interphone Super Naturelle, RC fond de cour à droite, mur rouge, porte bleue, frapper. Contact Ona Maiocco 06 99 63 67 49

Suite de l'agenda page 6

■ Dimanche 5 octobre

Vide-grenier au Simplon

L'Association Simplon en fêtes organise son vide-grenier d'automne, 130 rue de Clignancourt et rue des Amiraux de 8 h à 19 h. Restauration sur place. Contact : simplonenfetes@free.fr

■ Dimanche 5 octobre

et 19 octobre Brunch sportif

Rendez-vous à 11 h pour un café au restaurant les Fondus de la raclette, 19 rue Joseph Dijon, et direction le stade Championnet pour 1 h 30 de sport avec un coach professionnel, puis retour dans le restaurant pour un brunch. Prix de la formule : 20 € pour les adhérents au Carré Versigny et 25 € pour les extérieurs. Renseignement ou réservation : carre.versigny@gmail.com

■ Samedi 11 octobre

Brunch poétique

Les Parvis poétiques proposent un brunch poétique, musical et chorégraphique, de 11 h à 14 h 30. Avec les poètes, Jamila Abitar et Jamal Boudouma, les musiciens Lakhdar Boussaf et Mehdi Chaïb et les danseurs-jongleurs François Chat et Rémi Laroussinie. Une exposition sonore avec les voix de cinq poètes marocains : Tahar Ben Jelloun (en arabe), Driss Chraïbi (en français), Ahmed Sefrioui (en arabe), Abdelhak Serhane (en français) et Abdallah Aherdan (en français). À l'Institut des cultures d'islam, 19 rue Léon, entrée libre. Réservation : 01 53 09 99 80, elsa.blanc@institut-cultures-islam.org

■ Samedi 11 octobre Louxor

Rencontre avec le réalisateur Frederick Wiseman à l'issue de la projection du film *National Gallery* à 10 h 30. Cinéma Le Louxor, 170 boulevard Magenta.

■ Mardi 14 octobre Tramway T3

Réunion publique sur le Tramway T3, à 19 h au centre d'animation Binet, 28, avenue de la Porte Montmartre.

■ Vendredi 17 octobre

Jardins partagés à l'ENS

Exposition et présentation de l'étude comparative des jardins partagés de Berlin et de Paris. Ouverture des portes à 16 h 30, présentation à partir de 17 h. Puis buffet apéritif. École normale sociale, 2 rue de Torcy.

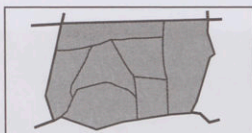
■ Vendredi 17 octobre

Parentalité

Réunion organisée par la Maison de l'enfance et la PMI en direction des nouveaux et futurs parents sur le thème « Qu'est-ce qu'être parent ? ». À 14 h 30 à la mairie du 18e. salle Poulbot

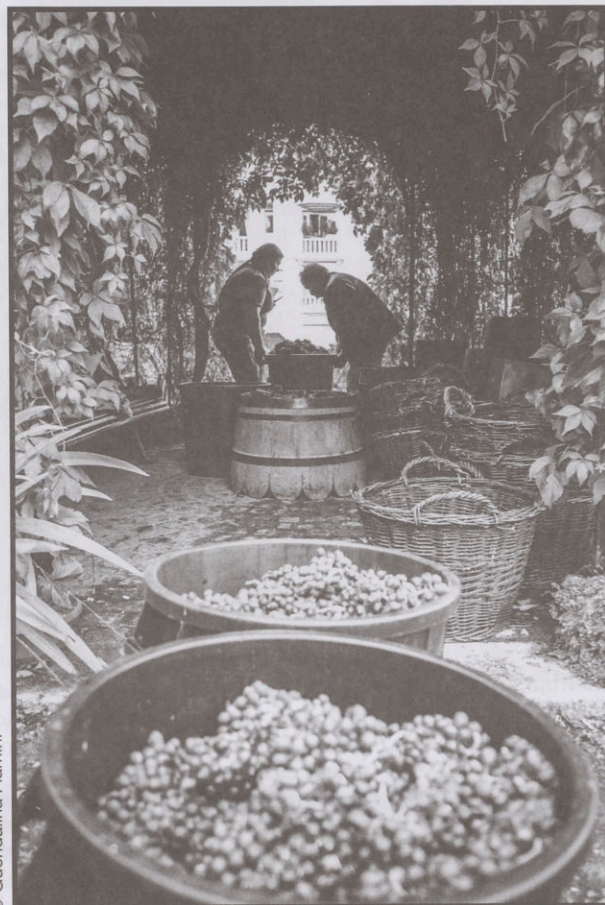
■ Samedi 18 et dimanche 19 octobre Braderie

Braderie d'automne de la Paroisse Notre-Dame du Bon Conseil, 140 rue de Clignancourt. Vêtements, chaussures, linge de maison et vins à prix attractifs. Restauration sur place. Samedi 18 octobre de 10 h à 19 h et dimanche 19 octobre de 12 h à 16 h.



La vie du 18e

Vendanges à Montmartre : cinq jours de fête en poésie



© Guendalina Flaminio



Bénévoles et employés de la ville ont récolté le raisin du clos Montmartre dès le 24 septembre. Il fermente à présent dans la cave de la mairie.

La Fête des vendanges dans le 18e va démarrer le 8 octobre mais les vendanges proprement dites ont eu lieu dès le 24 septembre. Dans une ambiance calme et joyeuse, des employés de la Ville, accompagnés de bénévoles et de quelques élus, ont coupé les grappes aussitôt parties vers les sous-sols de la mairie pour passer sous le pressoir et fermenter dans les cuves. L'œnologue Sylviane Leplâtre est contente : les raisins sont beaux, bien mûrs et le temps était doux et sec juste ce qu'il faut. Une seule rangée reste préservée sous un filet dans le clos Montmartre pour le sécateur des officiels, en premier lieu Sandrine Bonnaire et Jacques Higelin, marraine et parrain de cette 81e édition de la fête.

Hubert Reeves ouvre les festivités

Impossible de lister ici les très nombreux événements prévus du 8 au 12 octobre placés sous le signe de la poésie (dont nous vous avons donné un avant-goût dans notre numéro de septembre). À noter en priorité sur vos tablettes : • **Le 8 octobre** à 14 h sur le mail Binet, **carnaval des animots** avec 700 enfants qui ont eux-mêmes créé leurs costumes ; à 19 h **soirée d'ouverture** à la mairie avec l'**astrophysicien Hubert Reeves** et le soir **grand bal à Pajol**.

À l'hôpital Bretonneau

Vendanges du clos Bretonneau

Jeudi 2 octobre de 14 h 30 à 17 h, en musique avec l'orchestre des Lutéciens et en présence de la Commanderie du Clos Montmartre.

Cours d'œnologie*

Jeudi 9 octobre à 17 h 30 (salle François Soufflet), par

• **Le 9 octobre** à 15 h, **grande chorale des enfants** des écoles dans le square Louise Michel.

• **Du 10 au 12 octobre**, traditionnel **parcours du goût** au sommet de la Butte autour des échoppes de producteurs.

• **Le 11 octobre** à partir de 15 h, **grand défilé des confréries** vineuses et des confréries d'habitants, de la mairie à la place Saint-Pierre ; à 21 h 45, le beau **feu d'artifice** au pied du Sacré-Cœur.

• **Le 12 octobre** à 10 h 30 place des Abbesses, la désormais incontournable **cérémonie des non-demandes en mariage** autour de Daniel Vaillant puis, à la Cigale, **grand concert** de clôture avec **Clarika et Daphné** accompagnées par **Albin de la Simone** et **Pierre Lapointe** !

Et bien sûr, tout au long de la fête, des balades poétiques dans tous les quartiers, des expositions, des conférences, notamment celles de Laurent Bihl sur les poètes de la Butte au musée Montmartre, des visites guidées des appartements de Jacques Prévert et Boris Vian et, cela va de soi, des vignes du clos Montmartre et de celles de l'hôpital Bretonneau.

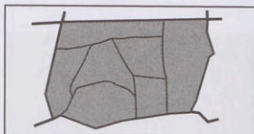
□ Pour plus de détails : www.fetedesvendangesdemontmartre.com

Alexandre Golovko, œnologue viticulteur. Thème : Le cépage Pinot noir (participation financière).

Visite du clos Bretonneau*

Vendredi 10 octobre de 14 h 30 à 17 h (durée : 30 minutes), par Alexandre Golovko, œnologue viticulteur.

* Sur inscription : 01 53 11 18 05, ou sylvie.madec@brt.aphp.fr



Le Clos Belliard, un grand projet du lycée hôtelier

Le lycée hôtelier Belliard est heureux d'annoncer la prochaine naissance d'un nouveau cru : le Clos Belliard, qui sera produit à partir des tout nouveaux pieds de vigne du lycée.

Alexandre Jolly a toujours rêvé d'avoir des vignes comme celles de Montmartre. Habitant du 18e depuis vingt ans, il va souvent « observer les vignes, la taille, la sélection des grappes, etc. C'est quand même magnifique ! » Juste avant les vacances de Pâques, ce professeur du lycée a repéré un petit bout de terrain ensoleillé dans l'enceinte de l'établissement.

Avec plus d'une décennie d'expérience dans la restauration, Alexandre Jolly a toujours préconisé le concret et les démonstrations avec ses élèves : on fait « des distillations, du vin mais avec du raisin acheté. En voyant ce petit coteau bien exposé, j'ai pensé que ce serait top de faire ce vin avec du raisin qu'ils auraient fait pousser. »

Choix de cépages

Ce passionné de viticulture a fait appel à un pépiniériste du Jura, spécialiste des cépages. L'idée était de faire du rouge et du blanc. Il est revenu avec douze pieds de vigne provenant de la ville d'Arbois, six chardonnay et six pinot noir : « Je n'ai pas pris des cépages du sud mais ceux qui



Les pieds de vignes ont pris place entre le restaurant et la cour de récréation.

avaient toutes les chances de bien pousser à Paris... et puis, ajoute-t-il, je suis du Jura ».

Ces cépages résistants, présents également en Bourgogne, en Alsace et en Champagne, ont trouvé leur place entre le Sésame, un des restaurants d'application du lycée, et la cour de récréation. Non sans effort, les résultats sont maintenant plutôt

encourageants. « La terre était dure et en très mauvais état avec des clous, du ciment, des briques, du verre... », explique Alexandre Jolly. Une fois la parcelle nettoyée, il a fallu creuser jusqu'à une profondeur de 50 cm avant de trouver des vers de terre – un signe rassurant – pour planter les ceps haut d'environ 30 cm.

L'objectif du projet est pédagogique. Les élèves du lycée Belliard auront l'occasion de participer à la vinification complète en commençant par le cycle végétatif de la vigne tout au long de l'année. À la rentrée de septembre, ils participeront aux vendanges jusqu'à la mise en bouteille et l'étiquetage. Le professeur constate : « Il n'y a rien de mieux pour expliquer aux élèves que de faire du vin avec eux. Comme cela, ils sont impliqués ».

Objectif pédagogique

En attendant que les premières grappes apparaissent, d'ici deux ou trois ans, le projet fleurit. Il y aura bientôt vingt quatre pieds de vignes, avec l'arrivée de cépages sauvignon et gamay. Certains collègues du lycée veulent aussi faire pousser des plantes aromatiques, des tomates, de la rhubarbe, alors que d'autres suivent attentivement le projet avec leurs classes. Dans quelques années, nous espérons bien déguster « le premier grand cru du Clos Belliard » à la fête des vendanges !

Mary Adams

□ Lycée et CFA Belliard,
135 Rue Belliard.

-1994-
-2014-

L'association des amis du 18e du mois

FÊTE LES 20 ANS DU JOURNAL

04 OCTOBRE Entrée libre **De 16h à 22h**

RESTAURATION

BAL ET BUYETTE

DANS LE JARDIN **7, impasse de la Chapelle - 75018**
Metro Marx Dormoy

ECObox

INFORMATION ET CONTACT :
18dumois@gmail.com - Tél: 01 42 59 34 10

AVEC **LES BALOCHIENS** EN CONCERT

LE 18e DU MOIS En partenariat avec **ECObox** Jardin partagé

Amis lecteurs, abonnés et adhérents

Vous êtes cordialement invités à
l'assemblée générale
de l'association des Amis du 18e du mois qui aura lieu
samedi 18 octobre

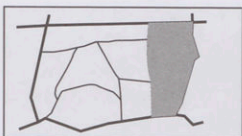
Cette année, innovation à l'occasion des 20 ans du journal : **elle sera précédée d'une balade urbaine dans le quartier de la Goutte d'Or**, assurée par Jacky Libaud (portrait dans notre numéro de septembre 2013).
Rendez-vous à 9 h précise place de l'Assommoir (devant la poste des Islettes, près du métro Barbès). Gratuit pour les adhérents (possibilité d'adhérer⁽¹⁾ sur place). 5 € pour les non-adhérents.

1. La cotisation de base est fixée à 18 €.

À partir de 10 h 30, AG ouverte à tous (seuls les adhérents voteront) à la Maison verte (127 rue Marcadet).

Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, d'annoncer nos projets pour l'avenir et de recueillir vos remarques, idées et propositions. Nous avons besoin de toutes les énergies pour faire vivre ce journal qui ne repose quasiment que sur du bénévolat.

Le conseil d'administration



Vaclav Havel, une médiathèque nouvelle génération

Une section jeux vidéo et des cours de soutien scolaire : la bibliothèque Pajol fête ce mois-ci sa première bougie et fait entendre sa différence.



Les personnes inscrites pour participer au tournoi Fifa 14 sont invitées à se rendre au deuxième étage dans l'espace jeux vidéo ». Voici le type d'annonce étonnante entendue un samedi après-midi de septembre à la bibliothèque Vaclav Havel. Ouverte en octobre 2013 à côté de la halle Pajol, cette médiathèque municipale d'un nouveau type semble avoir trouvé sa place dans le quartier en proposant notamment aux fans de jeux vidéo un espace dédié et un catalogue de plus de deux cents références. « Une première dans le réseau parisien », souligne fièrement Alain Maenen, son directeur.

Dans la salle, qui compte six écrans flambant neufs, une petite dizaine de collégiens du quartier – les filles se font rares – s'amuse en se prenant pour des footballeurs internationaux. Au bout d'une heure et demie, ils doivent laisser la place à d'autres. Le 22 novembre, les jeunes et moins jeunes pourront même assister à la finale d'un tournoi de jeux de

combat organisé dans toutes les bibliothèques de l'arrondissement dans le cadre des journées mondiales dédiées à ce loisir.

Outre les tournois et les ateliers d'écriture de scénarios organisés régulièrement par la jeune équipe de salariés en charge des activités autour du numérique, les enfants ont la possibilité de tester les dernières créations de certaines start-up.

Éducatifs, les jeux vidéo ?

Mais est-ce vraiment le rôle d'une bibliothèque de proposer un tel espace de divertissement déconnecté de toute visée éducative ? Pour Alain Maenen, la réponse est clairement oui. « Les bibliothèques doivent refléter l'état du monde tel qu'il est. Il est nécessaire de diversifier nos activités pour attirer de nouveaux publics plus éloignés du livre, les taux de fréquentation étant globalement en baisse partout ». En outre, « cet espace favorise la sociabilité des jeunes, qui apprécient de se retrouver ici plutôt que de jouer tout seul dans leur chambre, et tout est gratuit », défend-il.

Autre argument mis en avant sur le blog de la bibliothèque : le jeu vidéo étant un produit de consommation rapide, cette dernière peut jouer un rôle de vulgarisation et de diffusion culturelle important en donnant une chance à une offre de qualité et peu connue du grand public.

Par ailleurs, des professeurs de français et de sciences de cinquième ont pu utiliser des jeux comme sup-

port pédagogique à un cours sur la Seconde Guerre mondiale ou sur les lois de la physique. Autre illustration de ce positionnement encore atypique dans le paysage des bibliothèques : la présence de six tablettes numériques, 29 liseuses et 25 postes informatiques, où les enfants ont toute liberté pour jouer à des jeux en ligne ou aller sur Facebook. Le niveau de bruit toléré est bien plus élevé que dans les bibliothèques traditionnelles, à l'exception de l'unique salle réservée à l'étude, où le silence est la règle. Les places y sont rares, notamment le mercredi et le samedi.

Des films et un club lecture

Quant à la dimension culturelle de la bibliothèque, elle n'est pas oubliée. Des concerts, des films et des conférences sont régulièrement organisés, toujours gratuitement, dans la salle de projection de 45 places. « Pour les expositions, nous voulons mettre en valeur les œuvres d'artistes habitant le 18^e arrondissement, mais

nous manquons de candidats », regrette le directeur. Les passionnés d'Amélie Nothomb, de Murakami ou encore de David Foenkinos peuvent aussi se retrouver pour échanger au club de lecture chaque troisième samedi du mois, tandis que les plus petits sont invités à assister à un atelier lecture ou comptine les derniers samedis du mois (en dehors des vacances scolaires).

Le volume de livres disponibles est toutefois bien moins important que dans certaines bibliothèques plus généralistes comme Robert Sabatier près de la mairie. « Nous avons atteint nos objectifs en matière de fréquentation pour les enfants, mais nous voudrions faire venir davantage de lecteurs adultes qui ne représentent qu'un tiers des prêts. Nous souffrons encore d'un manque de visibilité », reconnaît le directeur. Il lance un nouveau défi : attirer et fidéliser un public traditionnel tout en préservant l'originalité de l'établissement.

Florianne Finet

De la culture au social

Toujours pour mieux répondre aux attentes des habitants, diverses activités sociales ont été mises en place depuis un an. Une session hebdomadaire de discussion en français, joliment baptisée La Parlotte, permet aux personnes non francophones d'apprendre quelques bases. Il est aussi possible de suivre un cours d'informatique sur le traitement de texte, créer une adresse e-mail, acheter un billet de train en ligne ou encore retoucher des photos numériques.

Trois jours par semaine, plusieurs écoliers et collégiens bénéficient des conseils d'un jeune volontaire en service civique pour faire leurs devoirs. Une expérimentation qui pourrait d'ailleurs être étendue à d'autres bibliothèques parisiennes. Pour les personnes âgées ou handicapées qui ont du mal à se déplacer, une autre jeune, embauchée avec le même type de contrat, apporte à domicile les romans, revues ou livres de leur choix.

F.F.

ZAC Pajol, histoire d'une concertation réussie

• Paris Pajol, La ville en partage, Semaest, Archibooks, 18,90 €.



La Semaest (Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires) revient sur la genèse de la ZAC Pajol dans ce livre de 143 pages illustré de magnifiques photos. Le livre retrace le devenir de cette ancienne emprise SNCF située à

la lisière des 18^e et 19^e arrondissements, le long des voies de la gare de l'Est.

Beaucoup de chemin parcouru depuis le premier projet de ZAC en 1993 rejeté en bloc par le quartier jusqu'à l'intégration du site dans la vie quotidienne des habitants. Beaucoup d'intervenants également au premier rang desquels les associations de quartier (Association La Chapelle, CEPA, Cactus) qui ont souligné très tôt l'intérêt de conserver la halle métallique comme « élément urbain central » et « espace vivant ». La ZAC ne serait pas ce qu'elle est sans elles.

Le livre est en vente dans le quartier à la librairie Le Rideau rouge et au 104.

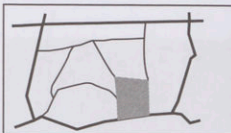
Sylvie Chatelin

La bibliothèque en chiffres :

50 000 : en euros, le budget annuel consacré à l'acquisition de nouveaux livres adultes et enfants.

3 400 : le nombre de personnes qui fréquentent chaque mois le lieu.

21 : le nombre de salariés, en moyenne âgés de 32 ans. ■



Rue Polonceau, Yolande se bat pour garder son logement

En procès contre son bailleur qui néglige l'entretien de l'immeuble, elle risque l'expulsion.



dégâts. L'humidité dégrade les murs et plafonds de son appartement et crée des fissures à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

Après de longs mois d'attente, le propriétaire, Monsieur A., effectue quelques travaux mineurs. Mais l'humidité persiste. Face à l'inaction de son propriétaire, Yolande stoppe le paiement de ses loyers en juillet 2011, afin de faire pression pour obtenir gain de cause. À partir de ce moment, chacun campe sur ses positions : pas de travaux = pas de loyer, et inversement. Pire : « Monsieur A. est venu chez moi pour réclamer son loyer et, pris de colère, a dégonflé les deux fenêtres », affirme-t-elle.

Deux ans sans fenêtre

Pendant deux ans et demi, Yolande se calefaut à l'aide de bâches plastiques. Elle affronte plusieurs bronchites. Il faudra un procès gagné contre son propriétaire pour que son logement soit enfin isolé de la pluie et du froid. Parallèlement, Monsieur A. avait entamé une procédure d'expulsion. Le jugement vient d'ordonner l'expulsion de Yolande, principalement en raison des impayés de loyer (voir encadré). Elle a fait appel et continue d'habiter son appartement en attendant ce nouveau procès.

Depuis 2013, la mairie du 18^e et la préfecture se sont saisies de l'affaire. La préfecture de police a adressé au propriétaire plusieurs injonctions de péril, l'enjoignant d'effectuer les travaux nécessaires, notamment dans l'appartement de Yolande (assurer la solidité du plafond et des éléments de structure), et sur le pignon de l'immeuble (très fissuré, il menace de tomber sur la voie publique). L'architecte mandaté par la Préfecture a constaté que depuis mai 2013 jusqu'à récemment rien n'a été fait. Il se pourrait par conséquent qu'un arrêté de péril de l'immeuble soit prononcé.

Que faire en cas de litige avec son bailleur ?

Il est fortement déconseillé d'interrompre le paiement des loyers, même si cela semble légitime lorsque le propriétaire ne remplit pas ses obligations. Mais les tribunaux donnent le plus souvent tort au locataire, comme en témoigne l'histoire de Yolande. Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, il est aussi risqué de consigner ses loyers que d'en stopper le versement, ou alors il faut une autorisation du tribunal d'instance. Alors que faire ?

Pour connaître ses droits, on peut tout d'abord s'adresser aux ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) ou aux maisons de justice et du droit (MJD). Il faut commencer par réclamer ses droits par courrier, puis avec mise en demeure si nécessaire, car un litige ne peut venir en justice sans que le demandeur n'ait déjà fait cette démarche. Il est ensuite conseillé, avant de saisir un tribunal, de rechercher une solution amiable à l'aide d'un organe de conciliation. Trois possibilités existent, toutes gratuites : saisir la Commission départementale de conciliation (CDC), le conciliateur de justice ou le tribunal. Dans les trois cas, bailleur et locataire sont réunis afin de trouver un accord, dont l'exécution sera vérifiée par le conciliateur. En cas d'échec ou de non-exécution, le locataire doit alors entamer une procédure judiciaire, auprès du tribunal compétent sur la zone géographique du logement.

Pour des réparations urgentes, comme dans le cas des fenêtres de Yolande, le juge peut être saisi en référé afin d'accélérer la procédure.

□ Pour en savoir plus : www.conso.net, www.adil75.org, MJD du Secteur Paris Nord Ouest, 16-22 rue Jacques Kellner 75 017 Paris, 01 53 06 83 40.

(Source : dossier réalisé par l'institut national de la consommation, intitulé « Comment régler un litige locatif ? »)

Quant à Monsieur A., Yolande ne lui adresse plus la parole, lui qui, né à Versailles, « se prend pour le roi soleil », dit-elle en souriant.

Lucie Créchet

Tout commence en 2002, lorsque Yolande prend en location un appartement au premier étage du 31 rue Polonceau, dans un immeuble ancien. Le logement vient d'être refait à neuf, un « cache misère » selon elle. Après quelques années, deux fuites dans les étages supérieurs et une troisième provenant de la descente d'eau en façade provoquent plusieurs

les travaux nécessaires, notamment dans l'appartement de Yolande (assurer la solidité du plafond et des éléments de structure), et sur le pignon de l'immeuble (très fissuré, il menace de tomber sur la voie publique). L'architecte mandaté par la Préfecture a constaté que depuis mai 2013 jusqu'à récemment rien n'a été fait. Il se pourrait par conséquent qu'un arrêté de péril de l'immeuble soit prononcé.

La petite Afrique de Château-Rouge

Pour partir ailleurs à deux pas de chez soi, une balade à la découverte d'un quartier pas comme les autres.

Une promenade à travers l'histoire, les migrations et l'urbanisme du quartier populaire de Château-Rouge est proposée par l'Institut des cultures d'islam, entre autres visites guidées. D'où la présence inattendue dans ce quartier de touristes aussi curieux que surpris par cette petite Afrique, si différente de la Butte toute proche. Les premiers étrangers originaires du Sud, Algériens pour la plupart, sont arrivés là dans les années 1930 pour travailler en usine. Ils succédaient aux Lorrains, aux Belges et à des juifs russes fuyant

les pogroms. Dans les rues Polonceau et Cavé étaient installés au XIX^e siècle les ingénieurs des ateliers de locomotives tout proches des nouvelles voies ferrées. Dans les années 1960, ont ensuite débarqué des travailleurs d'Afrique subsaharienne, et le droit au regroupement familial a élargi la communauté africaine avec l'arrivée des familles.

De l'Assommoir à la rue de la mode

Depuis les années 1970, Maliens, Sénégalais, Guinéens, Mauritaniens taillent des vêtements en tissu tradi-

tionnel dans les ateliers des petites rues du quartier. On ne saurait passer devant l'église Saint-Bernard sans se souvenir qu'en 1996, elle a abrité plus de 200 sans-papiers, Maliens, Sénégalais... Entre les rues de la Goutte d'Or et Myrha, la rue des Gardes est devenue la « rue de la Mode », abritant des boutiques de création cosmopolites (Xuli Bët, Sénégal et Mali, Sakina M'Sa, Comores). À proximité de la rue Polonceau (dont parle Zola dans *L'Assommoir*), les commerces changent : on y trouve des produits exotiques, mortiers, calebasses, herboristerie, tissus africains, cosméti-

ques. Mais ici, les propriétaires sont rarement Africains, mais chinois pour les magasins d'alimentation, indopakistanaï pour les cosmétiques, maghrébins et séfarades pour les bijouteries et la téléphonie.

Le commerce dans tous ses états

Autrefois chemin des Poissonniers, la rue du même nom, entre les boulevards Barbès et Ney, était ainsi nommée car on y acheminait vers les Halles de Paris le poisson pêché en

Suite de l'article page 10



Château-Rouge

Suite de l'article de la page 9

mer du Nord. Son large choix de commerces permet, en une journée, de s'y faire tailler un costume sur mesures, de dénicher des produits qu'on ne trouve nulle part ailleurs, de se faire faire des tresses, ou d'acheter un billet d'avion pour La Mecque. Ou encore une paire de chaussures à prix d'usine au n° 7, chez Kata, ex-ciné Barbès-Palace avec scène et balcon d'origine. Rue Doudeauville, au fur et à mesure des réhabilitations d'habitat, de nouveaux commerces, autre qu'africains, s'établissent. Drouot, le célèbre hôtel des ventes, y a installé, au 64, Drouot-Montmartre !

Fruits et légumes exotiques (bananes plantain, patates douces, ignames, mangues) abondent sur les étals du marché de la rue Dejean, où le « capitaine » fait les gros yeux aux autres poissons frais sur lits de glaçons. La viande de chèvre est à l'étal des boucheries halal. Il faut slalomer entre les cartons des vendeurs à la sauvette qui proposent arachides, poissons boucanés, montres, lunettes de soleil, sacs à main, portables, prestement escamotés à la moindre alerte.

Jacqueline Gamblin

□ Tarif des visites : 12€, tarif réduit : 8€. Prochaines dates :
• L'Islam à la Goutte d'Or (avec Jacky Libaud), samedi 4 octobre à 10h30.
• Visite gustative (commerces de bouche) avec Hélène Tavera, le 18 octobre à 10h30.
19, rue Léon, 01 53 09 99 84, info@institut-cultures-islam.org

Aider les jeunes près de chez vous

Vous avez un bon carnet professionnel d'adresses ? De nombreux jeunes qui vivent près de chez vous sont à la recherche de stages ou de contrats en alternance. Mais ils n'ont pas de réseau personnel pour accéder au monde de l'entreprise. Vous pouvez donc leur mettre le pied à l'étrier en ouvrant votre carnet d'adresses ou en proposant un stage dans votre entreprise ou dans celle d'un de vos proches. Vous pouvez également accompagner un jeune dans sa recherche de stage ou de contrat en alternance en l'aidant à rédiger son CV, une lettre de motivation ou en lui enseignant les bases d'un coup de fil efficace.

Cet appel est lancé par l'Espace proximité emploi de la Goutte d'Or, qui organise une rencontre autour d'un petit déjeuner, le samedi 11 octobre à 10h30 à l'Association Salle Saint Bruno, 9, rue St Bruno. **N.D.**

□ Espace de proximité emploi, 01 53 09 99 57.



Simplon

Quand des collégiens font de la philo

Trois élèves de 5e et de 3e du collège Marie-Curie racontent dans une vidéo de 38 minutes leur conception de l'esclavage.

La vidéo débute par une question lancée par une voix située hors champ. « Qui est l'esclave en toi ? ».

Jade Boucher s'y colle la première. « L'esclave en moi, c'est l'élève... Plus grand, on sera l'esclave de notre patron. » « On est aussi esclave du temps, ajoute Ismaïl Sarr, esclave de la vie, de notre corps. » « Je pense aussi, qu'on est esclave de notre conscience, de notre cerveau qui obéit, qui suit, qui reproduit tout ce qu'on voit, tout ce qu'on nous dit de faire », renchérit Véronique Dadié. « Je ne pense pas qu'on soit esclave des professeurs quand on est à l'école, continue Ismaïl. Les professeurs nous apprennent des choses pour que plus tard, on puisse avoir une petite liberté. Ils nous apportent la connaissance, parce que sans connaissance on ne sait rien et on peut se faire manipuler facilement. »

Le film est lancé, un plan séquence de 38 minutes tourné les premiers jours des vacances d'été au collège Marie-Curie. Du temps où Ismaïl Sarr, était en 5e. Il vient d'entrer en 4e. Jade Boucher et Véronique Dadié, alors en 3e, ont depuis enfilé leurs habits de lycéennes.

Inspiration tous azimuts

Ces trois collégiens se sont prêtés au jeu de l'interview filmée imaginée par Muriel Martin, leur professeur de français. Cette dernière est également connue sous le nom de Tristan Felix. Écrivain, marionnettiste et clown, c'est avec ce pseudo qu'elle a créé des spectacles à la halle Saint-Pierre. Son association : l'Usine à muse. « Usine » pour la fabrication, et « muse » pour l'inspiration qui part tous azimuts.

Nicolas Bonnamy, père d'une élève passée par le collège de la rue Boynod et aujourd'hui en classe de « prépa », est venu lui prêter main-forte avec son matériel et son expérience de cameraman. Le dispositif est léger : une caméra, un micro, un pied et moteur, ça tourne. « Cela fait trois ans que Muriel me tanne pour faire ce truc-là que j'imaginais assez mal, confie Nicolas Bonnamy. J'ai beaucoup rechigné et beaucoup dit non. Finalement j'ai cédé, avec un nombre réduit d'élèves, même si ça aurait eu plus de gueule dans une classe entière. » Mais tourner en classe



Jade Boucher, Véronique Dadié et Ismaïl Sarr en plein questionnaire philosophique.

entière s'avère trop compliqué, « le matériel risquait de trop impressionner les gamins. »

Deux lignes et dix minutes

Pourquoi cette vidéo ? « Cela fait plus de 15 ans que j'initie mes élèves au questionnaire philosophique », raconte l'enseignante. Trois ou quatre fois dans l'année, au cours de séances de deux fois deux heures, elle pose une question à ses élèves. « Qui est l'autre ? », « La différence entre l'espace et la distance ? ». Des questions qui n'ont pas de réponses préfabriquées. La règle du jeu est claire. Dix minutes pour répondre. Deux lignes à écrire, pas plus. « Un des élèves lit sa phrase et les autres élèves l'interrogent. C'est difficile au début mais ils comprennent très vite. »

Pendant les quarante minutes d'interrogation, Muriel Martin note au tableau les précisions apportées par l'élève. À la fin, toute la classe reformule la réponse. « C'est de la maïeutique, précise l'enseignante, l'accouchement de la pensée. Cela intéresse les élèves beaucoup plus qu'une étude de texte parce que c'est eux, le texte. Certains restent muets mais ce n'est pas pour autant que cela ne les intéresse pas. »

L'enseignante considère que ces moments sont plus fructueux que des notes en termes de résultats. « Parce qu'avec une note, un élève qui s'est blindé pour le contrôle peut obtenir 20 mais avoir tout oublié le lendemain, ce qui n'est pas très formateur. » La philo apparaît en arrière-plan dans toutes les matières qui relèvent de la mission officielle de la prof de français : en grammaire, en étude de texte, en conjugaison, etc. Les bases de la pensée peuvent donc

continuer de germer très longtemps. « Et la pensée, une fois qu'on l'a, on peut faire n'importe quoi avec, signale Muriel Martin. On peut ouvrir un moteur de voiture. On peut écouter une émission de radio, lire un article de journal. »

Répondre au « pourquoi ? »

Ces moments sont importants. L'enseignement de la philo n'ayant lieu qu'en terminale, bon nombre d'élèves n'y parviendront pas. Muriel Martin souhaiterait que cet enseignement commence dès le collège. Car dès onze ans et sans doute avant, les enfants, ont une soif de répondre au « pourquoi ? ». « D'autant que dans notre quartier du bas 18e, ce sont sans doute des enfants qu'on n'écoute pas beaucoup : les parents n'ont pas le temps et ces derniers n'ont sans doute pas été écoutés non plus, regrette l'enseignante. Dans le milieu du labeur, la pensée n'a pas tout le temps le loisir de se développer. »

Tous les deux ou trois mois, Muriel Martin placarde sur certains murs du collège des aphorismes que les élèves écrivent à propos de ces grands thèmes abordés en classe (la quête, l'amour, l'autre, soi, le rien, le vide, la mort...). « Constatant que les murs étaient nus, un élève de 5e m'a interpellée : « Madame, elle est où la pensée ? » Je me suis dit « bingo », chez lui, il y a eu création d'un désir. »

L'enseignante est en train de créer un recueil d'aphorismes d'élèves de 5e et 3e. L'ouvrage est quasiment fini, manque encore un éditeur. En attendant, la vidéo intitulée *Témoignage de la pensée* est visible en ligne à l'adresse suivante : <http://vimeo.com/100758538>

Nadia Djabali



Rue Ramey, la librairie est sauvée mais le brocanteur désespère

Comme son voisin L'odeur du Book, qui vient de s'exiler en bas de la rue Hermel, le brocanteur situé au 13, rue Ramey est menacé d'expropriation en raison de la réfection du bâtiment, destiné à abriter des logements sociaux. Mais son sort est moins assuré que celui de son voisin, car il a fait moins de bruit.

Son nom doit amuser les passants observateurs qui remontent la rue Ramey vers la rue de Clignancourt : Jean Veuplu, Jean Portetout. Depuis 2000, Abdelouahab Mefoued vend ici des objets de collection ou insolites en tout genre : verres, fauteuils, vinyles... Mais l'avenir de cette attachante boutique est menacé par l'expropriation de l'immeuble tout entier, décidée par la mairie.

La Soreqa (Société de requalification des quartiers anciens), issue de la Siemp (Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris), a racheté l'immeuble pour en faire des logements sociaux en avril 2013. Depuis, les négociations ont lieu avec les occupants des logements et les deux commerces, forcés de quitter les lieux, au moins pour la durée des travaux.

La librairie relogée

L'autre boutique de l'immeuble, la librairie L'Odeur du Book, s'est battue pour faire entendre sa cause (voir nos numéros de juin et juillet 2013), organisant des événements, récoltant 3 000 signatures. Une mobilisation qui a payé : elle a été relogée cet été au 60 rue Hermel, entre le boulevard Ornano et la place Jules Joffrin, avec un déménagement et des travaux couverts par l'indemnité. « On a dû se battre mais on a obtenu ce qu'on voulait », se félicite Morena Negri, qui gère l'affaire avec son mari Éric.

Heureux dans ses nouveaux locaux, le couple de libraires a opté pour le droit de retour, mais sans trop y croire. « On ne sait pas la superficie ni le futur montant du loyer, et ce sera quand même dans quelques années. Les locaux seront livrés bruts de béton, sans électricité ni plomberie », explique Éric Meary. Surtout, L'Odeur du Book se plaît dans son nouveau local (« C'est nous qui l'avons repéré. ») et ne craint pas de perdre sa clientèle : « Cette partie du 18e change beaucoup, nous avons été excellentement accueillis dans le quartier, nos anciens clients du bas Montmartre descendent nous voir », se réjouit Éric, qui a surtout une clientèle de quartier.

Le brocanteur au tribunal

Cette situation contraste donc avec celle de leur désormais ex-voisin, qui dit n'avoir reçu qu'une proposition d'indemnité de 16 000 €, sans proposition de relogement. Il attend



© Séverine Bourguignon

depuis le printemps des nouvelles du tribunal de grande instance sur son expropriation. « Ils m'ont dit : pas de local et pas de retour. On demande un local de remplacement et un droit au retour, le droit de reprendre le local après les travaux. » Il trouve injuste que la Soreqa n'ait proposé le droit au retour qu'à la librairie. Une explication à cela : la société envisagerait de réunir les deux locaux en un seul et ne pourrait donc proposer qu'un seul commerce.

« Ils veulent débarrasser l'immeuble », déplore le brocanteur, qui se sent « étranglé ». Il dit ne pas comprendre « la politique du maire, qui est prêt à

écraser des commerçants pour faire du relogement. Ils vont supprimer les petits commerces qui font le charme de Montmartre. On paye des impôts à la mairie et, avec cet argent, ils sont en train de nous virer d'ici. »

Résorber l'insalubrité

Du côté de la mairie, on met en avant l'impératif sanitaire. « En l'occurrence, ce n'est pas la politique de logement social qui est en cause mais la résorption de l'insalubrité », réagit Michel Neyreneuf, adjoint au logement. « On pourrait aussi faire comme avant, et laisser les immeubles pourrir sans intervenir. Ce n'est pas le choix

de la municipalité », insiste l' élu. Pour l'équipe municipale, Abdelouahab Mefoued n'a pas eu de proposition car il « ne s'est pas manifesté ». Mais « a priori, il doit lui être proposé un droit au retour s'il le souhaite ».

À la Siemp, on souligne également que l'antiquaire ne s'est pas signalé, et qu'il lui reste du temps pour s'organiser. L'ensemble de la procédure « peut durer quatre ans », selon Juliette Zylberberg, directrice de la communication. « Il aura quelque chose, forcément », ajoute-elle en insistant sur le fait que L'Odeur du Book a obtenu un local plus grand.

Pierrick Yvon

« Les Mauvaises graines » de David Jeannerot

David Jeannerot a constamment eu la volonté de redonner droit de cité à la nature. Une obsession majeure qui lui fit ouvrir sa boutique en octobre 2010 au 25, rue Custine, qui lui fit créer son jardin de 800 m² au pied du Sacré-Cœur. Créateur, artisan d'aménagement de terrasses, de végétalisation de balcons, de revitalisation d'une friche, « libre à chacun d'orchestrer son envie de jardiner mais on ne peut vivre sans les plantes » écrit-il. Parce que David Jeannerot vient de



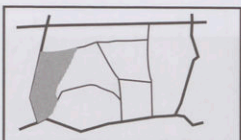
publier *Les Mauvaises graines* une ode à la nature qui est un hymne à la joie de créer un spectacle permanent, vivant, « place aux jardins de curés et à leurs plantes oubliées ».

Vert de vert

Après un rappel historique sur le jardin urbain, vient la présentation de son jardin de Montmartre, un duplex vert de vert, mais aussi des pointes de couleurs soigneusement réparties, avec sa ruche (près de 50 kg

de miel sont produits par an), son poulailler (douze poules s'ébattent dans le jardin), son perroquet du Sénégal... un biotope pour de nombreux oiseaux (une merlette est familière des lieux). Mais la majeure partie du livre est destinée à la présentation des plantes susceptibles d'agrémenter notre environnement : absinthe, chélidoine, cœur de Marie, fougères, herbe aux écouvillons... magnifiques planches. Pour chaque plante une photo accompagne un texte donnant son origine, ce qu'elle produit, où et comment la planter, comment doit-on l'entretenir... Très bel ouvrage qui encourage à protéger et améliorer la biodiversité.

Michel Cyprien



Nouveaux locaux pour l'école de danse RIDC

Beaucoup plus petit mais refait à neuf, le nouveau siège a été trouvé *in extremis* rue Ganneron.

Les Rencontres internationales de danse contemporaine (RIDC) ont eu chaud. Menacées d'expulsion au début de l'année, l'école de danse a trouvé cet été une nouvelle adresse *in extremis* dans un nouveau local derrière la place de Clichy. À l'heure de la rédaction de l'article, les travaux étaient en cours d'achèvement mais tout devait être prêt pour l'ouverture le 6 octobre.

Situé au rez-de-chaussée de la résidence sociale Les terrasses de Montmartre, au 27 rue Ganneron, le nouveau siège des RIDC refait à neuf, voisine le lycée technique des Arts appliqués Auguste Renoir et fait face au cimetière de Montmartre. La nouvelle adresse compte 170 m² dont 100 m² de parquet, soit cinq fois moins que le précédent local mais Sophie Chadeaux, directrice des RIDC ne cache pas sa joie. « C'est une tristesse de quitter le 104 boule-



Par chance, les nouvelles salles de danse sont proches de l'ancien local.

vard de Clichy, mais la solution s'est présentée subitement cet été alors nous n'y croyions plus, l'aventure continue. »

C'est une agence immobilière qui, fin juin, a

indiqué qu'un lieu prévu pour une autre école de danse s'était libéré. Les RIDC ont sauté sur l'occasion. Tout s'est enchaîné très vite : proposition à la mi-juillet et signature du bail dans la foulée, avant d'entamer les démarches pour la mise aux normes pour un Établissement Recevant du Public (ERP) et les travaux.

Fin septembre, il ne manquait que le parquet, un dispositif amortissant spécialement conçu pour la danse et fabriqué à Marseille. Il se compose d'une couche de balles souples incrustées dans des panneaux de particules en bois sur lequel les lames de parquets sont collées. Sur ce parquet dernière génération, l'institution va poursuivre les missions qu'elle s'est assignée depuis sa fondation en 1955 : la formation, la promotion de la danse contemporaine pour les étudiants, les amateurs et les enfants.

Des activités compressées

La réduction de la surface de danse oblige pour l'instant à réduire la voilure. « Nos formations étudiantes vont passer de trois à deux ans, détaille

Les pierres rares de Nicole Emig

Une devanture vert clair, où des pierres aux couleurs chatoyantes voisinent avec des coquillages nacrés : c'est la boutique atelier ouverte en 2011 par Nicole Emig dans le quartier où elle vit depuis vingt ans.



© Christian Adnin

Dans sa boutique, les couleurs de son enfance !

Comme tant d'habitants du 18e, Nicole Emig vient d'ailleurs, en l'occurrence d'Allemagne, où elle a grandi dans un village des environs de Francfort, dans un cadre verdoyant que reflète le décor de sa boutique : ses créations y voisinent avec les plantes d'où elle tire souvent

son inspiration. Elle aime depuis toujours les couleurs et, dès l'âge de cinq ans, s'est sentie attirée par les pierres précieuses. Elle a du goût pour le dessin et le bricolage. Aussi opte-t-elle pour une école de bijouterie-joaillerie : « Cela permet de travailler une matière qui est très belle. » Un an après son CAP, la voici en France

« par amour pour Paris ». Elle perfectionne son savoir-faire manuel comme sous-traitante pour les créateurs de la place Vendôme et de la rue de la Paix.

En 2008, elle décide de créer sa propre marque. Le déclic lui vient d'Internet « parce qu'ainsi je pouvais contacter directement des acheteurs sans faire les frais d'une boutique, et quand on vend, cela stimule le processus créatif... Un medium technique permet de démarrer quelque chose qu'on ne ferait pas autrement. » Sa « boutique virtuelle » lui permet bientôt d'embaucher une première salariée. Elle franchit alors un nouveau pas en s'installant au 27 de la rue Eugène Carrière.

Des pièces uniques

C'est là qu'on peut la voir travailler sur son établi où s'étalent pierres, montures et outils. « Pas besoin de machines sophistiquées, donc 2m² carrés suffisent. » Tout est fait sur place et à la main. Ses bijoux sont des pièces uniques et de très petites séries (une vingtaine d'exemplaires au maximum). Les collections sont souvent à thématique végétale, telle

Ginkgo, qui lui a été inspirée par des nacrés d'abalone taillées en forme de feuilles. Elle œuvre à partir de pierres semi-précieuses déjà taillées. « Dès qu'on s'éloigne de ce qui est connu – rubis, émeraudes – on trouve vraiment des merveilles. Elles ont une beauté en elles-mêmes, comme l'opale. Tout tourne autour de la pierre. Il faut d'abord avoir une pierre, ensuite on voit ce qu'on peut faire avec. On travaille avec quelque chose d'unique créé par la nature. » Témoin ce pendentif rectangulaire qui évoque un tableau abstrait dans les tons gris et noir : une pierre, tout simplement.

Nicole Emig crée également sur commande, parfois à partir de pierres qu'on lui apporte, et fait de petites réparations et du renfilage. Ses bijoux sont pour toutes les bourses ou presque : boucles d'oreilles à partir de 22 €, pendentifs à partir de 30 €, 80 € à 100 € au moins pour les bagues.

Colette Friedlander

□ 27 rue Eugène Carrière, du lundi au vendredi de 12h à 19h, le samedi de 12h à 15h, www.bimonia.fr bimonia@hotmail.fr



Sophie Chadeaux, mais c'est en attendant de voir comment l'école va prendre ses marques dans ses nouveaux locaux. » Toutefois, et c'est le plus important, l'école assurera l'ensemble des activités autour de la danse pour les enfants, les scolaires, les amateurs, les étudiants. Pour relever le défi de proposer autant d'activités avec cinq fois moins de surface, l'école sera ouverte tous les jours de 8 h à 22 h et des stages se tiendront certains dimanches. Reste que l'institution va vite se retrouver à l'étroit. En particulier pour perpétuer un des aspects originaux de l'école : accueillir les répétitions des étudiants et des jeunes compagnies qui viennent répéter et monter de nouveaux spectacles.

Approfondir l'ancrage local

Pour pallier ce manque de place, une réflexion est en cours pour trouver des salles annexes dans des centres culturels. Avec son statut associatif, les RIDC se sont inscrites à la Maison des associations et cherchent à développer leur réseau local pour créer des partenariats avec d'autres institutions, ainsi que l'explique Sophie Chadeaux : « Nous ne sommes pas qu'une école de danse, depuis leur fondation les RIDC sont aussi un lieu de rencontre collective et de collaboration avec les autres. » Le partenariat avec l'école élémentaire Houdon a donc été reconduit. Et au programme : une rencontre avec l'établissement voisin, le lycée des arts appliqués Auguste Renoir. « Jusqu'alors, nous fonctionnions surtout par le bouche-à-oreilles mais aujourd'hui, nous souhaitons souligner notre fonction d'acteur culturel et être plus visible au niveau du 18e. »

Stéphane Bardinnet

□ 27 rue Ganneron,
www.ridc-danse.com

Pas de parking au 100 rue Leibniz

La mairie va revoir les règles pesant sur la production de logements, et notamment celle imposant la création de parking sous les nouveaux immeubles », a annoncé Ian Brossat, adjoint au maire de Paris en charge du logement, en posant le 18 septembre la première pierre d'un immeuble que va construire une société privée au 100 rue Leibniz. En fait cette obligation ne s'impose pas aux immeubles de moins de 2000 m² et celui-ci n'en comptera que 1474. Rien de nouveau donc, sinon la volonté de la mairie de communiquer sur une révision des règles qui doit diminuer les coûts de construction. ■

Le musée de Montmartre fait peau neuve

De nouvelles surfaces d'exposition dans l'Hôtel Demarne, l'appartement-atelier de Valadon et Utrillo, le café Renoir : le musée de Montmartre s'agrandit d'environ 300 m². Ses nouvelles installations ouvriront au public le 17 octobre.



© Musée de Montmartre

La Maison du Bel Air du musée de Montmartre.

C'est l'Hôtel Demarne, dont la façade longe la rue Cortot et qui a accueilli de nombreux artistes montmartrois, qui est actuellement en rénovation.

Au rez-de-chaussée, une grande salle exposera en permanence les œuvres de Francisque Poulbot, peintre emblématique de Montmartre. Elle sera inaugurée avec une vingtaine de planches originales de Patrick Prugne, présentées jusqu'au 20 décembre à l'occasion de la sortie de son album éponyme *Poulbots*. Les couleurs des murs de cette salle, vert et jaune, ont été choisies par Frédéric Beauclair, scénographe qui s'est inspiré de la maison de Pierre Mac Orlan à Saint-Cyr-sur-Morin. Les visiteurs pourront boire un verre ou savourer une pâtisserie au Café Renoir, sous une verrière décorée par Hubert Le Gall ou, aux beaux jours, dans le jardin Renoir où l'artiste a peint *La Balançoire* et *Danse à la campagne*.

L'avant-garde artistique

Le premier étage, consacré aux expositions temporaires, accueillera l'exposition inaugurale, *L'esprit de Montmartre et l'art moderne - 1875-1910* (jusqu'au 25 septembre 2015), sur le rôle d'avant-garde artistique joué par Montmartre. Les visiteurs découvriront la philosophie radicale et contestataire des artistes montmartrois au tournant du XX^e siècle, leur liberté de pensée et de parole ainsi que leur humour. 200 pièces d'archives et

150 œuvres de la collection du musée mais également de collections publiques et privées, présenteront les moyens d'expression des artistes de l'époque (satire, caricature), leurs médias favoris (affiches, illustrations, chansons) et leurs lieux d'expression préférés (cabarets, cirque).

Quelques œuvres importantes seront montrées à cette occasion, comme l'*Apothéose des chats* de Steinlen : cette toile monumentale fantastique ornait les murs de la grande salle du premier étage du célèbre cabaret du Chat Noir, haut lieu de la vie nocturne artistique montmartroise. Avant de monter au deuxième étage, il ne faudra pas manquer une petite salle consacrée à Suzanne Valadon.

À l'instar d'autres artistes, dont Poulbot qui y vécut cinq ans, Suzanne Valadon, son compagnon André Utter et son fils Maurice Utrillo ont également habité l'Hôtel Demarne de 1909 à 1926. Leur appartement et leur atelier ont fait l'objet d'une rénovation méticuleuse : même le grillage installé devant la fenêtre de la chambre de Maurice Utrillo pour l'empêcher de jeter par la fenêtre tous les objets qui lui tombaient sous la main lors de ses crises de démence, devrait être préservé.

Doubler la fréquentation

Enfin, il ne faut pas quitter le musée sans visiter la charmante Maison du Bel Air qui surplombe les vignes de Montmartre et abrite les

collections permanentes constituées par la Société d'histoire et d'archéologie *Le Vieux Montmartre*. On peut y admirer des peintures, des affiches et des dessins signés Toulouse Lautrec, Modigliani, Kupka, Steinlen, Valadon et Utrillo, revivre l'histoire de la butte, l'effervescence artistique de ses ateliers, du Bateau-Lavoir à l'atelier Cortot et l'ambiance de ses célèbres cabarets, du Lapin Agile au Moulin Rouge. Une mention toute particulière pour les décors oniriques du théâtre d'ombres et leurs plaques de zinc, cinéma avant l'heure, qui ont fait la réputation du cabaret du Chat Noir.

Comme Émile Bernard dont la maison Bel Air présente l'autoportrait et qui « n'a rien épargné pour connaître et faire aimer et défendre le Beau », la première ambition de l'équipe du musée est réalisée : offrir au 18e arrondissement un très beau musée dans un cadre privilégié au cœur de Montmartre. Pour la Fondation Kléber Rossillon, reste à remplir la seconde, doubler la fréquentation (80 000 visiteurs en 2013) et faire revenir les Parisiens. Alors allez-y, retournez-y, vous ne le regretterez pas.

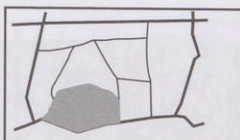
Sylvie Chatelin

12, rue Cortot, 01 49 25 89 44,
Ouvert tous les jours, toute l'année,
de 10 h à 18 h (dernière entrée à
17 h 30).

La rue Azaïs fermée à la circulation

Des travaux de confortement et de reconstruction de l'égout et de la chaussée démarreront en octobre rue Azaïs, actuellement fermée à la circulation, sauf bien sûr aux véhicules de secours. Ces travaux programmés jusqu'au 31 décembre font suite à « des désordres souterrains ». En clair, à un effondrement de chaussée due à un affaissement causé par une fuite dans le réseau d'eau.

Un sens unique de circulation est mis en place rue Saint-Eleuthère, depuis la rue Azaïs jusqu'à la rue Norvins. La rue du Cardinal Guibert est transformée provisoirement en impasse. ■



La kiosquière des Abbesses (épisode 2)

Des présentoirs à cartes postales et à souvenirs pour les touristes sèment la discorde place des Abbesses.

Ca se passe de temps en temps comme ça aux Abbesses. Soudain, les riverains s'enflamment. Oui et non s'affrontent, on se croirait presque dans les Highlands. Le sujet de la discorde ? Des étals et présentoirs à souvenirs et autres colifichets touristiques qui défigureraient la place. Ces étals ont été installés par Nelly Todde, la gérante du kiosque de la place Abbesses.

Après avoir essuyé le courroux des riverains, la mairie du 18e a contacté la kiosquière. Et ni une, ni deux, Nelly Todde a lancé une pétition qui, début septembre, recueillait quelque cinq cents signatures (voir *Le 18e du mois* de septembre 2014).

« Les kiosquiers peuvent vendre jusqu'à 30 % de produits dérivés autres que de la presse, précise Afaf Gabelotaud, adjointe dans le 18e chargée du commerce. Mais dans l'espace interne au kiosque. »

Disparition des quotidiens

Or, le kiosque, trop exigü, ne peut accueillir ces présentoirs qui, pour Nelly Todde, ne sont qu'une réponse aux graves problèmes économiques que connaît son secteur d'activité. « Demain la presse papier d'information quotidienne aura totalement disparu, prédit Nelly Todde. Qu'est ce que ça va être dans cinq ans avec internet, qui n'a pas encore totalement atteint sa vitesse de croisière. » Bien décidée à continuer de gagner sa vie pendant les quinze ans qu'il lui reste avant d'arriver à la retraite, la kiosquière chan-



« Les produits à touristes me permettent de vivre », affirme Nelly Todde.

ge de modèle économique. « Je propose des produits à touristes qui me permettront de vivre et de continuer de garder la presse pour le fameux service public et la liberté d'expression dont on a tous conscience qu'elle est importante. »

À la mairie du 18e, l'adjointe chargée du commerce entend bien les difficultés des kiosquiers. Des réunions

régulières rassemblant l'ensemble de la filière sont organisées par la mairie de Paris pour trouver des solutions. « Je comprends qu'en vendant des produits touristiques, on arrive à un chiffre d'affaires bien plus intéressant qu'en ne vendant que des journaux et magazines, remarque Afaf Gabelotaud. Ce n'est toutefois pas à l'espace public de le payer. » D'au-

tant que le *deal* passé entre la mairie et Mediakiosk, la filiale de JCDecaux qui gère en délégation de service public l'ensemble des kiosques parisiens, reposait sur la vente de journaux et non de souvenirs. « Nous souhaitons que les kiosques à journaux restent dans l'espace public, mais nous ne voulons pas créer de précédent qui permettrait 50 ou 60 % de produits dérivés. Sinon tous les autres kiosquiers demanderont la même chose et un jour nous n'aurons plus que des kiosques à souvenirs. »

Sous-sol fragile

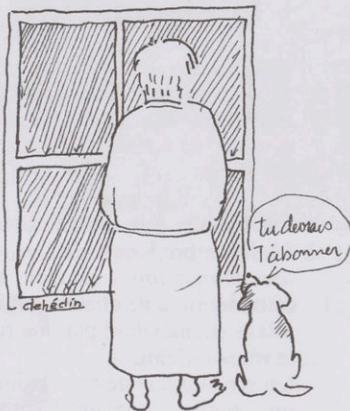
La solution ? La pose d'un kiosque plus grand à même d'accueillir entre ses murs les présentoirs de la discorde. Mais une étude de faisabilité est nécessaire. Surtout aux Abbesses, qui est un espace très contraint. Les anciennes carrières de gypse y ont fragilisé le sous-sol. Le quartier est régulièrement confronté à des problèmes d'instabilité des sols et d'effondrements. La RATP devra également être de la partie car sous les pavés des Abbesses, le métro. Et enfin le nouveau kiosque devra s'intégrer dans le paysage. « Un kiosque, même s'il est joli, c'est d'abord un outil de travail pour un marchand, estime Nelly Todde. Les riverains ont leur kiosque à journaux et ce n'est pas complètement incompatible avec la vente de souvenirs, surtout dans un quartier touristique. »

Pour l'heure, la situation est en stand-by, la mairie n'ayant reçu aucune proposition de Mediakiosk.

Nadia Djabali

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !



☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : 80 €

(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 € (24 € abonnement + 18 € cotisation)

☐ J'adhère à l'association : 18 €

☐ Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres capitales et envoyer avec le chèque à l'ordre de « Les Amis du 18e du mois », 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

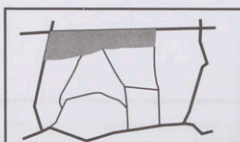
NOM : Prénom :

Adresse :

..... E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Porte Montmartre

Un guide sur le patrimoine social et urbain

Le Petit Ney vient de publier un guide sur la porte Montmartre

Cela faisait plusieurs années, qu'au café littéraire Le Petit Ney, on tournait autour de cet ouvrage. Intitulé *La Porte Montmartre, des fortifs à l'îlot Binet, une histoire urbaine*, il a pour auteurs Sylvie Gourio et Philippe Durand⁽¹⁾, tous deux animateurs au Petit Ney. Son sujet : l'histoire du patrimoine architectural, social et urbain situé entre la porte Montmartre et la porte de Clignancourt.

Tout a commencé en 2009, quand Le Petit Ney, en partenariat avec Paris-Habitat et la Ville de Paris, a décidé d'organiser des visites de quartier. Elles sont



accessibles à tous sur inscription, d'autres, plus spécifiques se font à la demande d'étudiants et de professeurs en géographie urbaine. Les cent ans de Paris-Habitat qui coïncident avec les vingt ans du Petit Ney sont l'occasion de réunir des financements afin de mettre sous presse cet ouvrage de 35 pages imprimé à 1 000 exemplaires.

Au sommaire : des fortifs à la Zone, le logement social et la création des HBM, les Maréchaux et la ceinture verte, et plus près de nous, la création de l'îlot Binet dont de nombreux équipements publics et les logements ont été livrés en 2014.

Ce livre, qui vient en complément des visites de quartier, est gratuit. On peut

toutefois aider Le Petit Ney à rentrer dans ses frais sous la forme d'une participation libre. Une petite boîte est prévue à cet effet dans les locaux de l'association. Un deuxième ouvrage sur le quartier de la Moscova est quasiment prêt. Ne manquez plus que le financement pour l'imprimer.

Nadia Djabali

□ Pour vous procurer le guide et connaître la date des prochaines visites du quartier contacter le Petit Ney : 10 avenue de la Porte de Montmartre, 01 42 62 00 00.

1. Philippe Durand est également adjoint au maire du 18e chargé de la nature en ville.

18e Culture

Handicap : développer l'autonomie et la confiance

18emeZone propose des ateliers artistiques et culturels à de jeunes handicapés.



Les artistes de 18emeZone en pleine création de la fresque à la Maison des associations.

On n'est pas différent quand on partage. » Les cofondateurs de 18emeZone, association qui promeut l'expression artistique et culturelle, sont partis de ce principe simple pour impliquer les enfants en situation de handicap et leurs familles. L'objectif est d'amener ces jeunes trisomiques, autistes ou souffrant de troubles neurocognitifs ou émotionnels à développer leur autonomie et la confiance en eux au travers d'ateliers de création. Ces ateliers tournent autour de l'expression corporelle, l'architecture ou le patri-

moine, le son et l'image.

Depuis ses débuts dans l'arrondissement en 2011, l'association attire adolescents et jeunes adultes (de 15 à 30 ans) de tout Paris et de proche banlieue. Plusieurs ateliers ont lieu chaque année à la Maison des associations (MDA). Dernièrement, à l'occasion des dix ans de la MDA, 18eme Zone s'est beaucoup impliquée en produisant une vidéo « teaser » et trois fresques.

Mais 18emeZone propose également des séjours ateliers pendant des week-ends et des séjours découvertes. Ils ont lieu plusieurs week-ends par an

dans l'Essonne et, nouveauté depuis deux ans, à l'étranger : Slovaquie en 2013 et République Tchèque en 2014. Pour toutes leurs activités, les participants et les bénévoles mettent à disposition des jeunes une documentation audiovisuelle afin de les former à la communication, au son et à l'image. Dans cet objectif, l'association propose aussi des contrats aux bénévoles et des stages aux jeunes en formation.

Élever les esprits

Le petit groupe de bénévoles se considère « animateurs de vie, qui ne traitent pas le physique, mais l'esprit... On n'est pas là pour aider l'enfant, on est là pour être avec lui », énonce l'un d'eux. 18emeZone souhaite désormais s'adresser à un public plus large, notamment des adolescents défavorisés en situation de handicap social. C'est bien une vision plus large de la différence, de la mixité que promeut l'association, pour dépasser les étiquettes qui stigmatisent : « Nous pensons que la mixité des publics permet à chacun de progresser. »

Signe de la qualité du travail mené par 18emeZone, l'association a signé cette année un partenariat avec l'entreprise Colt. Dans le cadre des obligations en matière de responsabilité sociétale des entreprises, des bénévoles de Colt viennent apporter leur motivation aux services des autres.

Anne Bayley

□ www.association-18emezone.fr

18e sport

Apprendre le ninjutsu, les yeux ouverts, ou fermés

L'association Dancing Cat Académie d'Art enseigne le ninjutsu, un art japonais du combat à mains nues ou avec des armes. Le ninjutsu est une pratique physique et mentale complète qui vise à atteindre paix et sérénité.

Christian Milia-Darmezin, 5^e Dan de Ninjutsu Bujinkan et détenteur d'un brevet d'État de karaté, en est l'enseignant. Ambiance à la fois sérieuse et décontractée pour les élèves en kimono noirs de tous âges et de tout sexe. Par ailleurs, M. Milia-Darmezin propose des cours aux aveugles et malvoyants. Pour cette activité, le Chi Sao ou « mains collantes » constitue la base de la pratique dont le principe est d'être en contact avec les mains et les bras de l'adversaire jusqu'à percer sa garde.

S.B.

□ Dancing Cat Académie d'Art, lundi de 20 h 30 à 22 h 30 à la Cité Traëger, jeudi de 12 h à 13 h 30 (handisport) et vendredi de 20 h à 22 h au gymnase Micheline Ostermeyer (Halle Pajol). Contact Christian Milia-Darmezin, 06 23 13 17 95.

18e Culture

« On a grèvé », la victoire en dansant



Fatoumata, Géraldine, Mariam, Oulimata et les autres... Femmes de chambre dans une entreprise de nettoyage, sous-traitante du deuxième groupe hôtelier d'Europe. Elles n'acceptent plus d'être exploitées et humiliées. Elles décident de « gréver » et tiendront un mois pour obtenir enfin satisfaction. Elles l'avaient décidé : « on va jusqu'au bout », soutenues par le chant, la danse et... les rires ! Si le film n'a pour le moment pas de séances programmées dans le 18e, Denis Gheerbrant, le réalisateur, et Zeugma films, le distributeur sont installés dans notre arrondissement. Ce petit coup de pouce ne leur fera pas de mal.

□ Espace Saint-Michel, 7 place Saint-Michel (5e) ; cinéma La Clef 34 rue Daubenton (5e) ; et dans de nombreuses salles en région.

Armand Barbès (1809-1870), révolutionnaire, républicain et romantique

Une plaque honore depuis peu la mémoire d'Armand Barbès au métro Barbès-Rochechouart. Mais qui était l'homme qui donna son nom au célèbre boulevard ?

Barbès, c'est quelqu'un ? » Barbès, en effet, est un nom propre et Barbès a un prénom : Armand. Il participa aux mouvements révolutionnaires de 1830 à 1848 et mourut en exil en 1870. C'est le Comité des ultramarins pour la mémoire d'Armand Barbès (Cumab) qui est à l'origine de la plaque inaugurée le 21 septembre dernier à sa mémoire, au pied métro Barbès-Rochechouart : Armand Barbès est en effet né en Guadeloupe en 1809. Il faudra certainement plus que cette simple plaque pour faire connaître l'engagement de toute une vie pour la démocratie et pour la république, le destin d'un homme politique pris dans les révolutions du XIXe siècle, un personnage complexe, défenseur de la liberté et de l'égalité, homme de panache et de courage, désintéressé, impulsif et excessif jusqu'au fanatisme.

À l'image du XIXe siècle, les parents d'Armand Barbès sont la réunion des contraires. Auguste Barbès, propriétaire terrien dans l'Aude, hostile à la monarchie, est promu médecin-chef du Gouvernement à Pointe-à-Pitre. Il y soigne Marguerite Berbas (parfait anagramme de Barbès !), d'une riche famille créole apparentée à la noblesse d'ancien régime, les Chaber de la Charrière. Leurs enfants Armand, Augusta et Louis naissent tous trois à Pointe-à-Pitre. En 1821, la famille revient s'établir près de Carcassonne, au château de Fourtou, et vit de ses propriétés agricoles métropolitaines et antillaises.

Dans la campagne minervoise, Armand parle le patois languedocien avec l'accent créole, sans rouler les 'r', ce qui donne un charme tout à fait particulier à ses discours. Grand pour l'époque, mince et séduisant, mélancolique, sans doute dépressif, il a une conception romantique et idéaliste, mais indestructible de la démocratie. Inspiré par Gracchus Babeuf et tous les élans révolutionnaires romantiques et généreux de l'époque, il a les idées socialistes de son temps. Ses élans d'enthousiasme et de rébellion ne sont pas qu'un trait de jeunesse. Républicain avant tout, il veut promouvoir la révolution sociale, faire régner concrètement l'égalité et la fraternité. Riche bourgeois, il adhère pourtant aux idées socialistes de son temps. Il n'est pas contre la propriété, mais renonce par idéalisme à son héritage au profit de son frère et de sa sœur. À l'Assemblée Constituante de 1848, il siège à l'extrême gauche.

Vivre libre ou mourir

Sous l'influence de son père, il part à 23 ans étudier la médecine à Paris, mais ne supporte pas la vue du sang... et se tourne vers le droit sans enthousiasme. Mais à la différence de nombre de jeunes provinciaux montés à Paris, ce

n'est pas au théâtre ni avec des actrices qu'il passe son temps, ni à la recherche de la fortune ou la gloire. « *Je viens à Paris pour [...] mettre au service de la cause démocratique ma fortune, mon sang, ma vie* », déclare-t-il à Étienne Arago, à qui on le recommande. Il est venu pour « *vivre libre ou mourir* » : c'est ce qu'il fera.

À Paris, il prend une part active dans tous les complots dirigés contre la monarchie de Louis Philippe. Après 1830, les sociétés secrètes foisonnent et Barbès participe dès 1832 à celle fondée par de Godefroy Cavaignac, la Société des droits de l'homme. Lors de l'insurrection d'avril 1834, celle qui s'est terminée par le massacre des habitants du 12 rue Transnonain par les soldats gouvernementaux (une terrible gravure de Daumier

Je viens à Paris pour mettre au service de la cause démocratique ma fortune, mon sang, ma vie.

en a transmis la mémoire), Barbès est arrêté pour la première fois.

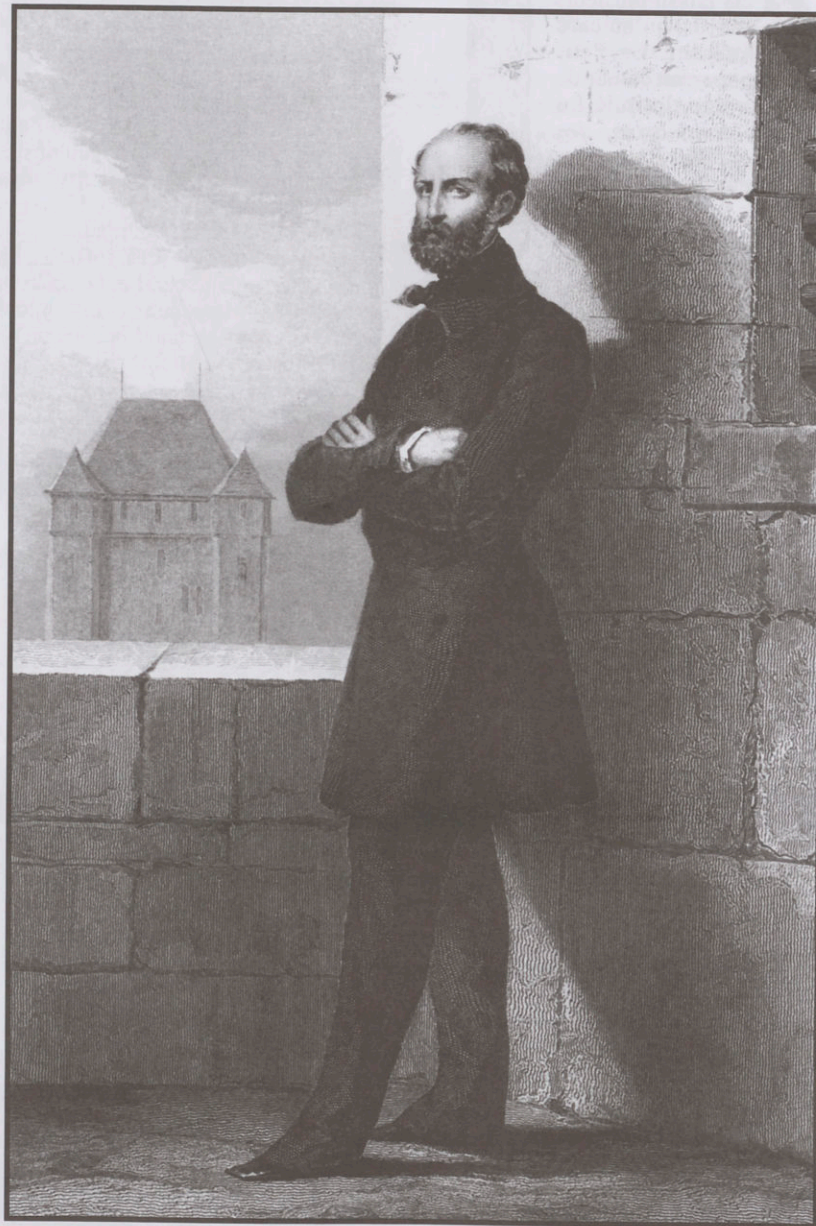
D'abord incarcéré à la prison Sainte-Pélagie, Barbès bénéficie d'un non-lieu.

Mais il se consacre à la défense des autres inculpés et joue aussi un rôle dans l'évasion

de prisonniers de Saint-Pélagie. En 1835, il rencontre Auguste Blanqui. En 1836 il est condamné à un an de prison pour l'affaire de la rue de Lourcine, où il participait à un atelier clandestin de fabrication de poudre. En 1837, il est à nouveau condamné, mais pour délit de presse, suite à la parution de l'opuscule *Quelques mots à ceux qui possèdent en faveur des prolétaires sans travail*.

Condamné à mort

Il retourne à Fourtou, mais Blanqui le presse de revenir à Paris pour organiser une nouvelle insurrection contre la montée du prix du pain et le chômage : ce sera la journée du 12 mai 1839. Dirigeant la Société des Saisons, Blanqui, Barbès et Martin Bernard veulent à renverser Louis Philippe et installer une république sociale. À la tête de quelques centaines



Armand Barbès en prison. Il fut incarcéré plusieurs fois et échappa de peu à la guillotine grâce à l'intervention de Victor Hugo. Une expérience qui lui inspira son unique livre, « Deux jours de condamnation à mort ».

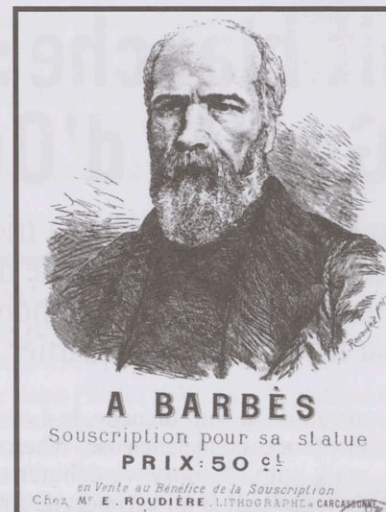
d'hommes, ils tentent de soulever les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, mais le peuple ne les suit pas et ils sont dispersés par la troupe.

Sans soutien, c'était un projet fou et voué à l'échec. Barbès est blessé à la tête et arrêté sur la dernière barricade. Il récuse ses juges, refuse de se défendre, assume seul la responsabilité de l'insurrection. Il refuse en revanche d'être accusé de la mort du lieutenant Druineau devant le palais de justice : « *C'est là un acte dont je ne suis ni coupable ni capable. Vous n'êtes pas ici des juges venant juger des accusés, mais des hommes politiques venant disposer du sort d'ennemis politiques. (...) Je vous livre ma tête.* »

En l'absence de Blanqui, il est condamné par la Cour de Paris le 12 juillet 1839 à la peine de mort. Il déclare : « *En entendant la sentence, je n'ai éprouvé qu'un sentiment d'orgueil, en voyant que j'étais appelé à donner mon sang pour ma cause.* » Il décrira l'attente de son exécution dans le seul livre qu'il ait écrit, *Deux*



Devant la Haute Cour de Justice, les accusés de l'insurrection du 15 mai 1848. Parmi eux : Louis Blanc (premier rang à gauche), François Raspail (juste derrière le général Courtais), Auguste Blanqui (assis à droite). Barbès est au deuxième rang, bras croisés.



Cour de Bourges et condamné à la détention perpétuelle à nouveau. Il est incarcéré à Doullens puis à Belle-Ile-en-mer.

Napoléon III, parvenu au pouvoir en 1851, le grâcie en 1854. Barbès refuse la grâce qu'il considère comme un affront. On doit l'expulser de force de la prison de Belle-Isle. Il fait sensation, on le prend pour un fou... « Je cours moi-même vers l'exil. » Proscrit volontaire, il se rend d'abord en Belgique, avant de chercher un climat plus favorable. Mais il devient un paria de l'exil : plusieurs gouvernements l'estiment dangereux et indésirable et lui refuse l'asile.

En France pourtant, il reste considéré comme un héros national, une tête pensante de la démocratie. Il est présent dans *Les Misérables*, publié par Victor Hugo en 1862. Mais cessant d'agir, il retombe dans la mélancolie : « Je me sers à moi-même de géolier. » Il meurt le 26 juin 1870. Il aurait dit, à son dernier souffle, à ses neveux : « Défendez ma mémoire ! » La République est proclamée le 4 septembre 1870...

Gambetta échappe au siège de Paris de 1870 en s'envolant dans un ballon baptisé *l'Armand Barbès*, symbole du salut de la patrie. C'est encore Gambetta qui donne le nom de Barbès au boulevard parisien en 1882. Son corps est rapatrié en France en 1885 et en 1886 une statue est érigée à Carcassonne. Jusqu'à peu le seul monument à sa mémoire, avec un tombeau pompeux à Villalier et des noms de boulevards. Dorénavant, une plaque au cœur du quartier qui porte fièrement son nom sans le connaître, tente de faire vivre son souvenir.

Camille Sarrot

jours de condamnation à mort, publié en 1848. Flaubert le décrit ainsi : « En attendant d'être guillotiné, il lisait Lord Byron et fumait sa pipe. C'est assez propre. » Barbès prend certes la pose pour la postérité, mais il ne manque pas de panache. C'est ce panache et cette volonté de donner sa vie pour son idéal qui le fait surnommer par Proudhon, contemporain et collègue des sociétés secrètes militant pour les droits de l'homme, le « Bayard de la Démocratie ». Ce qui ne suffit pas à le définir, car il peut aussi être tenté par le fanatisme ou, comme le dit Lamartine, « dévoré du feu inextinguible des révolutions ».

Acclamé comme un héros

Sollicité par Victor Hugo, Louis-Philippe accorde la grâce du condamné. Sa peine est commuée en condamnation aux travaux forcés puis à la détention perpétuelle. Il est emprisonné au mont Saint-Michel dans des conditions épouvantables, puis à Nîmes en 1843, après une tentative d'évasion en 1842. La Révolution de 1848, dès février, le rend à la liberté. Au pre-

mier jour de sa sortie, secoué, éberlué par les troubles et l'enthousiasme qu'on lui manifeste... il retourne dormir dans sa cellule !

Populaire, acclamé comme héros de la république, il participe au gouvernement provisoire, accepte d'être nommé colonel d'une légion de la garde nationale, mais pas gouverneur du palais du Luxembourg. Ce sont deux mois d'intermède romantique qui suivent l'avènement de la République grâce à la volonté du peuple, période parfaitement décrite dans *L'éducation sentimentale* de Flaubert, qui demandera à Barbès des détails sur cette période.

De nombreux clubs fleurissent, comme le Club de la Révolution de Barbès, et brassent les idées les plus généreuses et les plus utopiques. Les bourgeois fraternisent avec les ouvriers. C'est l'accession au pouvoir de la bourgeoisie que consacre l'époque, mais la question ouvrière occupe le premier plan des préoccupations : on meurt encore de faim et des manifestations ouvrières parfois violentes ont lieu dès mars. Les républicains modérés veulent une démocratie politique alors qu'une minorité veut une république démocratique et sociale. Barbès est exactement au confluent de ces deux mouvements ; il participe au gouvernement modéré de Lamartine, jusqu'à ce que sa nature reprenne le dessus le 15 mai 1848.

De la prison à l'exil

Les élections d'avril ont vu la victoire des modérés et seule une centaine de socialistes est élue : Barbès en est. Les battus, dont Blanqui, organisent le 15 mai une manifestation qui envahit le Palais-Bourbon, proclame la dissolution de l'Assemblée. Repris par son attraction irrésistible pour la révolution et sa fidélité à Blanqui, Barbès se range du côté des révolutionnaires. Les « rouges » quittent l'assemblée pour l'hôtel de ville imaginant la partie est gagnée, alors que leur mouvement n'a pas été suivi par la majorité qui attend juste que le calme revienne pour reprendre ses travaux. Les séditeux sont arrêtés vers l'hôtel de ville. Cette « folle affaire du 15 mai », comme le dit George Sand, très proche de Barbès à l'époque, est ressentie comme un attentat contre la souveraineté nationale. C'est en tous cas la fin de la carrière politique de Barbès, traduit devant la Haute



Ci-dessus la statue de Barbès érigée en 1886 à Carcassonne grâce à une souscription (photo en haut à droite).

Sources :

• Armand Barbès, le Bayard de la démocratie, 2014, brochure du Comité des ultramarins pour la mémoire d'Armand Barbès (Cumab). Créé en janvier 2014 par des Antillais venus vivre à Paris et qui, fréquentant le quartier de Barbès, se sont aperçus que ledit Barbès était né à Pointe-à-Pitre, l'association milite pour la mémoire de Barbès.

• Armand Barbès, un révolutionnaire romantique, biographie écrite en 1977 sans flagornerie par son arrière-petit-neveu, Roger Merle. Le fils de celui-ci, Thierry, s'est aussi préoccupé de le faire connaître et vient de créer en 2013 une association et un site internet très documenté.

• Les révolutions de 1789 à 1851, Jean Tulard, Fayard, 1985.

Nuit blanche : le Cocoon va éclairer la Goutte d'Or

Construit en septembre dans la friche de la Table ouverte, le squelette du Cocoon s'installe dans le square Léon où sa « peau » va venir le rejoindre avec les petits cocons créés par les habitants du quartier.

Au soir de la Nuit blanche, le 4 octobre, une procession silencieuse, When skins walk with Memory, va débiter sur le quai du RER B à l'aéroport de Roissy. Les habitants de Seine-Saint-Denis portant la peau du squelette seront rejoints à bord du train par ceux de Villepinte, Aulnay, Aubervilliers, etc. Ensuite, avec le groupe de la Goutte d'Or, ils suivront l'itinéraire déterminé par la Memory Map, créée par les habitants du quartier. La déambulation se terminera dans le square Léon, où le squelette sera enveloppé par la peau et le cocon illuminé et « sonorisé » par les témoignages enregistrés. Les portraits réalisés par Éric Etheridge sont exposés à la galerie Echomusée, rue Cavé. Retour sur une année de création collective avec Kate Browne, artiste américaine initiatrice du projet.

Comment se sont passés les ateliers ?

Avec le soutien de l'équipe locale, j'ai maintenant enregistré près de 400 interviews sur des objets personnels, les petits cocons créés depuis plus d'un an dans le quartier. Les habitants de la Goutte d'Or ont pris le projet artistique au sérieux et ont participé avec enthousiasme. Ce n'est pas *mon* histoire ! Les témoignages sont personnels, centrés sur la vie et le reflet des événements dans le monde d'aujourd'hui.

Comment la construction du Cocoon s'est-elle organisée ?

Tout le monde dans le quartier a été invité à participer au tissage de la peau, à la construction du squelette, ou à simplement venir en visite. Les deux

organisateurs de terrain, Véronique Drougard et Smaïl Kanouté, continuent à aller à la rencontre des habitants du quartier pour la construction et préparer la procession nocturne. Nous avons embauché quatre jeunes de la Goutte d'Or, Baya, Bintou, Karamoko et Oussama, pour compléter l'équipe. Chaque jour, à tour de rôle, ils prennent la responsabilité du chantier en ateliers avec les habitants.

Quel rôle ont joué les mairies du 18e et de Paris ?

Nous avons reçu un fort soutien de la mairie du 18e dès le début du projet, notamment pour les autorisations pour le square Léon et l'inscription dans le programme de la Nuit Blanche. Nous avons reçu des financements pour les ateliers et pour l'embauche des jeunes en insertion. La mairie de Paris nous a mis en relation avec le collège Georges Clemenceau afin de créer un échange entre une classe du collège et des élèves du South Bronx, à New York. Elle nous a fourni l'ailante, une plante très invasive provenant du Bois de



Ci-dessus, des jeunes de la Goutte d'Or pendant la construction du squelette du Cocoon sur la friche de la Table ouverte. A gauche, Kate Browne, l'artiste américaine à l'origine du projet.



Vincennes qui a servi à la construction du Cocoon. Elle a financé également la jeune équipe de constructeurs.

Et après l'illumination du Cocoon ?

À partir de 22 h environ, le public pourra entrer dans le Cocoon et le traverser, en écoutant les témoignages enregistrés par tous ceux qui ont fabriqué un petit cocon personnel.

Après... le Cocoon représente le passé, le présent et le futur, dans un projet éphémère qui disparaît en une nuit !

Propos recueillis par Annie Katz

Et aussi dans tous les quartiers du 18e

Annoncée cette année dans plusieurs arrondissements de la rive gauche, la Nuit blanche du 4 au 5 octobre battra aussi son plein dans notre arrondissement. En vedette à la Goutte d'Or, l'installation solennelle du Cocoon dans le square Léon (voir ci-dessus), mais aussi plusieurs autres initiatives. Notamment deux installations sous la direction artistique de Romain Froquet dans les friches du 5-7 rue Myrha et du 25 rue Stephenson, accompagnées d'ateliers artistiques participatifs.

Tout près de là, à l'école du 5 rue Pierre Budin, loups, princesses, dragons, sorcières et autres personnages des contes pour enfants se donnent rendez-vous à travers des projections de films d'artistes (Niki de Saint Phalle, Guillaume Baychelier, Oliver Beer, Laurie Charles, Kristina Solomoukha et Paolo Codeluppi...) sur le thème « *un rêve plus long que la nuit...* »

Films également à la piscine des Amiraux (6 rue Hermann La Chapelle) : ceux de l'artiste Kitsou Dubois sur des danseurs et acrobates défiant la gravité à travers des pièces chorégraphiques et des installations, le tout se reflétant à la surface de l'eau et brouillant les repères.

Images encore au petit Joseph Dijon, au 3 de la rue du même nom : les artistes du collectif *En pire* interagiront avec les clients : leurs visages seront captés par une webcam placée à l'entrée du bar. La vidéoprojection restituera ces visages transformés par une défaillance informatique.

À l'Espace Glisse Paris 18e (54 boulevard Ney), des street artistes de renommée internationale – Julien Colombier, Monkeyfinger, Philippe Baudelocque et Christian Badger – réaliseront ensemble et en direct une fresque sur le thème de la jungle.

À l'angle des rues Lepic et Robert Planquette, l'artiste Gottfried Beyreuther proposera une installation lumineuse de free art : chaque passant-visiteur pourra librement « jongler » avec des images « tombant » du haut de l'écran et les faire évoluer selon son inspiration. Ceci grâce à une technique d'art digital, dite Compuart.

Enfin l'association d'Anvers aux Abbesses (AAA) organise une farandole lumineuse entre la place des Abbesses et la rue Lepic, avec lampes torches, lumières laser et stroboscopiques ainsi que cinq longues banderoles peintes par tranches d'un mètre en cadavres exquis, réalisées par les artistes

de l'association. Les passants seront invités à en produire un selon leur inspiration.

Quant au Cent quatre, dans le proche 19e (5 rue Curial), il propose une Nuit blanche spéciale enfants avec Bal Pop', petites visites, tout petits concerts, ouverture exceptionnelle des expositions.

MOF

Chorale cherche voix d'hommes

Envie de chanter ? La chorale de la Goutte d'Or, dirigée par Louise Marty, recrute des voix d'hommes, ténors et basses. Le chœur aborde un répertoire varié de la musique vocale polyphonique classique, contemporaine et plus traditionnelle. Au cœur du programme cette année, le magnifique *Requiem* de Fauré. Répétition le mardi à 20 h, salle Saint-Bruno,

9 rue Saint-Bruno, 01 77 18 66 57, 3tambours@free.fr, www.3tambours.com

Catherine Videlaine passe l'éponge sur le travail féminin

Quoi de plus symbolique qu'une éponge pour évoquer les tâches ménagères... et donc le travail féminin ? Catherine Videlaine dénonce, à travers ses installations, les discriminations sexistes dans le travail domestique. Paris Macadam expose vingt-quatre petits formats où cette plasticienne sculpte, façonne, découpe, colore et tord l'éponge pour suggérer les vingt-quatre heures d'une journée de travail. Si *Double*

journée, *Horaires décalés*, *Les trois-huit* (photo ci-contre), *Corps en miettes*, *Harcèlement sexuel* nous concernent tous a priori, leur évocation par les éponges renvoie aux inégalités sexistes dans le travail.

Annie Katz

□ Paris Macadam, jusqu'au 31 octobre, 22 rue de la Goutte d'Or.



Espace Dali Dali fait le mur avec des artistes du street art

• Jusqu'au 15 mars 2015, 11, rue Poulbot.

Au Cœur de l'Espace Dali, les œuvres du maître du surréalisme côtoient l'exposition *Dali fait le mur*, via le street art décliné par vingt-deux artistes réputés. Magnifiquement illustré par son portrait colorisé par Arnaud Rabier « Nowart » à l'aérosol flamboyant sur un mur montmartrois, sur fond de Sacré-Cœur, lampadaire et sens interdit, c'est Dali qui convie le visiteur au rendez-vous de l'art urbain.

Venue de la BD couleurs revisitée par Speedy Graphito, voici une super Wonder Woman à pattes de girafe accompagnée du lapin pressé d'Alice au pays des merveilles, doigt pointant la dalinienne « montre molle ». Les liens hommages au maître sont omniprésents, jusque dans les précieuses encres de Chine d'Hadrien Durand-Baïssas, qui réalise le portrait de Babou, l'ocelot que Dali promenait dans les années 60. Fred Calmets peint sur bois provenant d'une cabane d'enfant, l'inquiétant *Homme mouton* qui « lui fait peur et le sauve ». Au-delà du miroir, espace réservé aux gravures et héliogravures de Dali, le visiteur se trouve face à *Offering*, acrylique sur toile de Ploc PPC, peuplée de rapaces et de croix où l'artiste se représente crucifié, comme en écho au Nouveau Testament. Thomas Maynardi salue la justice et le sacrifice, avec *La Métaphysique de l'Apocalypse* : Christ tenant une balance d'une main, et de l'autre, un as de cœur.

Sous les voûtes de la petite chapelle intégrée au musée, se balance un étonnant sac de frappe nommé *Confessional* peint à l'image du Christ omniprésent,



Dans l'œil de Dali par Speedy Graphito.

par Kouka, et plaçant le visiteur « entre compassion et jet de pierres ». Sur le mur du fond, une vidéo projette les œuvres présentes. Se détachant nettement sur la pierre grise, la toile peinte au pochoir d'« Artiste ouvrier », peuplée d'éléphants daliniens à pattes de girafes engagés dans un désert ocre, précède « *La charge des éléphants surréalistes* » de Jérôme Mesnager, qui place son célèbre homme blanc au premier plan, près d'une clé de sol.

Jacqueline Gamblin

Galerie 3F Leon Strous, sculptures en céramique

• Du 20 au 26 octobre, 58, rue des Trois Frères.

Leon Strous, de nationalité hollandaise, dessine et illustre très tôt des magazines, des cartes postales, des couvertures de disques et de livres. Après plusieurs expositions en Hollande et en Europe, il découvre, il y a une vingtaine d'années, un artiste belge dont les sculptures en céramique l'interpellent. La céramique (argile cuite à très haute température), premier « art du feu », première expression témoin de l'art de vivre des civilisations l'ont



conquis. « J'ai compris, dit-il, qu'il était urgent pour moi de travailler dans les trois dimensions. » Il abandonne dessins et

peintures et se met donc à travailler l'argile. À partir de croquis pris sur le vif dans les rues, de ses observations, de ses photos instantanées, avec beaucoup d'humour, de fantaisie et d'émotion, il restitue, à travers l'argile, les expressions du visage, les attitudes du corps, les mouvements, entre réalité et abstraction.

Leon est un membre influent de la commission *Ceramic of world art games* depuis cette année.

Michel Cyprien

À l'Etoile de Montmartre Gilles D'Elia, photos

• Jusqu'au 31 octobre, 26 rue Duquesne.

Scènes de rues, de bars, de métro, Gilles D'Elia saisit pour son plaisir le naturel, la vérité sans jeu. Les images sont parfois surréalistes, comme

celle de ces deux CRS pris de fou rire en pleine manifestation ! Quelquefois plus risquées, quand le joueur de bonneteau menace le photographe... au mépris du soldat posté au coin de la rue.

Le catalogue, en 100 ex. numérotés, est en vente pendant la durée de l'expo (39,65 € sur www.gillesdelia.com). ■



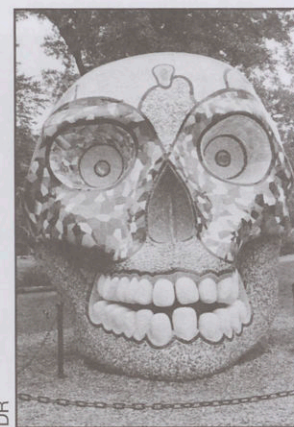
Au 104 Niki de Saint-Phalle, La Cabeza ou Tête de Mort (Grande)

• Jusqu'au 2 février 2015, 5 rue Curial (19e).

Niki de Saint-Phalle (1930-2002) a pratiqué avec jubilation les techniques les plus diverses, souvent combinées entre elles, et a aimé jouer avec les échelles, travaillant la miniature comme le monumental. Ses œuvres ont à la fois un fort impact immédiat, en particulier grâce à un usage explosif des couleurs, jamais dénué d'humour, et une portée toujours plus grande et ambivalente que celle du premier coup d'œil. En témoigne la Cabeza, exposée au 104, en écho à la rétrospective consacrée à l'artiste au Grand Palais. La force et l'étrangeté de cette œuvre inspirée par les civilisations précolombiennes se vérifient de près, puisqu'elle est faite pour être touchée et explorée.

À côtoyer cette idole, on hésite entre le rire et l'effroi, incertain si les couleurs hypnotiques de ce crâne exorcisent la mort qu'il désigne ou soulignent sa voracité.

Florence Buttay



Galerie Art Lepic

Henri Landier, Kaléidoscope

• Jusqu'au 31 octobre, 1 rue Tourlaque

Nouvel accrochage de peintures, aquarelles et gravures où le peintre voyageur présente des œuvres de Paris ainsi que des portraits d'amis.

Galerie Art aujourd'hui

Le dessin ou « La probité de l'art »

• Du 24 septembre au 1^{er} novembre, 8 rue Alfred Stevens (9e)

Art autonome, le dessin reste le chemin le plus court et le plus naturel vers le sentiment esthétique. Quelques rares artistes qui pratiquent exclusivement le dessin ont conquis la reconnaissance d'amateurs avertis. Les neuf artistes de cette exposition témoignent de cette « épreuve de vérité ».

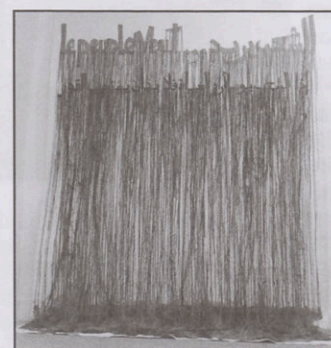
Au 104 Jeune création 2014

• Du 30 octobre au 2 novembre, 5 rue Curial

Présentation de l'exposition d'art contemporain de Jeune création : 53 artistes sélectionnés par leurs pairs parmi plus de 2 000 dossiers. 65^e édition, ponctuée de nombreux événements.

À l'ICI Maroc, identités

• Jusqu'au 21 décembre, 56 rue Stephenson et 19 rue Léon



Six artistes marocains s'interrogent sur les évolutions de la société de leur pays, la place de l'homme et de la femme, du spirituel, les enjeux du pouvoir et de l'histoire. Plus de détails en novembre.

Jamila Lamrani,
Le peuple veut.

LE MOIS DU

18^e

Théâtre

16e Festival des cinémas différents de Paris

Événement annuel organisé par le Collectif Jeune Cinéma, structure de diffusion et de promotion des pratiques expérimentales de l'image et du film.

Projections, performances, ciné concerts, rencontres. Compétition internationale :

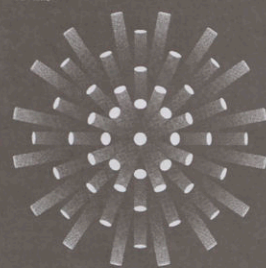
cinquante-huit films, en provenance de vingt-cinq pays. Cinéma expérimental et musicales : quatorze événements, soixante films et plus de trente invités.

Au Shakirail, 72 rue Riquet, espace de travail artistique partagé, et dans différents lieux

(les Voûtes, les Instants chavirés, l'Église Saint-Merri, le Studio Galande).

□ Du 11 au 26 octobre, information et réservation : 01 80 60 19 83. estival@cjcinema.org,

16^e FESTIVAL
DES CINÉMAS
DIFFÉRENTS
ET EXPÉRIMENTAUX
DE PARIS



À l'Atalante **Ça**, création collective dirigée par Esther van Den Driessche

● Jusqu'au 13 octobre, le lundi, mercredi et vendredi à 20 h 30, le jeudi et samedi à 19 h, dimanche à 17 h, 10 place Charles-Dullin, 01 46 06 11 90.



Ça, c'est ce qu'habituellement on ne nomme pas, qu'on n'aborde jamais en société, ce serait déplacé. Ça, sale, tabou, caché. Ça, ou bien on l'ignore, ou bien, quand on est obligé d'en parler, on l'appelle règles, menstrues, voire menstruations, ragnagnas, dans le meilleur des cas. Comment écrire alors sur un tel sujet ? Comment l'aborder ? Sur un fond étoilé (en référence au Petit Prince de Saint-Exupéry : « Tu auras, toi, des étoiles qui savent rire »), cinq filles en rouge dansent, chantent et racontent l'histoire de Ça.

Du conte pour enfants à la confession intime, en passant par la parodie de tragédie classique, elles déclinent en une multitude de saynètes loufoques et poétiques ces variations sur le même thème du sang des femmes. Trépignant et riant, se trémoussant, elles s'emparent de Ça – et sa cohorte d'idées reçues – et le font rebondir en musique, jouant avec les mots, renversant les situations convenues. Réussissant à nous faire rire mais aussi à nous émouvoir, elles interrogent notre héritage, décryptent comment Ça est transmis de mère en fille.

Dans la première partie du spectacle, le ton est plus léger, il désamorce, puis il glisse imperceptiblement pour nous amener à nous poser la question de notre identité. Évitant l'écueil du nombrilisme, Ça interpelle les hommes autant que les femmes. Et à en juger par leur réaction ce soir-là – ils étaient nombreux dans la petite salle et riaient beaucoup – nul doute qu'ils se sont sentis concernés. Un spectacle extrêmement vivant, élégant et drôle à aller voir en famille.

Anne Farago

Au Funambule **Le Journal d'une femme de chambre**

● Jusqu'au 29 octobre, le mardi et mercredi à 21 h 30, 53, rue des Saules, 01 42 23 88 83.

Le roman d'Octave Mirbeau a déjà été porté à l'écran par Luis Bunuel et Jean Renoir et adapté plusieurs fois au théâtre. L'histoire est connue.

Aujourd'hui, Célestine, jeune femme de chambre, vient de prendre ses fonctions dans une nouvelle maison en Normandie, chez les Lanlaire.

Très critique mais d'un ton souvent très joyeux, elle nous fait pénétrer dans l'intimité des différentes maisons par lesquelles elle est passée. Célestine a le regard acéré et n'est pas dupe de la domination exercée par la bourgeoisie sur sa propre classe sociale. Mais malgré sa lucidité et son dégoût, elle s'em-



pressera, une fois devenue maîtresse à son tour dans son petit café à Cherbourg de reproduire tous les travers qu'elle méprisait chez les bourgeois pour qui elle a travaillé. Précédée dans le rôle de cette jeu-

ne bonne par des actrices célèbres, Pauline Menuet, également metteuse en scène, a le talent et le charme nécessaires pour nous convaincre. Et même si elle bute quelquefois sur son texte et ne reçoit pas, faute d'une mise en scène assez claire, les applaudissements qu'elle mérite lors de sa sortie à la toute fin de la pièce, on passe un excellent moment en sa compagnie. Et puis elle

a promis d'y réfléchir pour les prochaines représentations ! Alors, sans hésiter, allez voir ce one woman show plein de charme.

Sylvie Chatelin

La Manufacture des Abbesses

Les combats d'une reine, Adaptation et mise en scène Françoise Courvoisier, avec Judith Magre, Elodie Bordas, Françoise Courvoisier

● Jusqu'au 19 octobre, du jeudi au samedi à 21 h, dimanche à 17 h, 7, rue Véron 01 42 33 42 03.



Trois comédiennes de trois générations différentes nous font revivre trois temps forts de la vie de Grisélidis Réal, personnalité exceptionnelle, écrivaine, peintre et prostituée genevoise, farouchement éprise de liberté(s).

Grisélidis a 30 ans. Prostituée et militante, voici déjà six semaines qu'elle est en prison, à Munich, « pour 6 grammes de marijuana ». Entre quatre murs, elle se sent « comme dans une tombe ». Alors, elle écrit (*Journal d'une désespérée*), elle peint, pour ne pas sombrer, l'espoir noué aux tripes de retrouver ses quatre enfants dont elle rêve toutes les nuits.

La voici à Genève, cinquantenaire « cassant des cailloux au bord de la route, avec son cul », prostituée superbe d'humour et de tendresse pour ses clients dont elle tient le registre des surnoms et petites manies, évoquant par exemple « le Sicilien qui se la prend à deux mains ». « Catin révolutionnaire », elle initie des manifestations, à Paris, à Genève, en faveur de la prostitution.

Atteinte d'un cancer, Grisélidis a 75 ans et ne veut pas mourir, ou pas tout de suite, même si cinq ans auparavant, déjà atteinte par la maladie, elle voulait « danser sur son futur cercueil ». Forte et fragile à la fois, tirant une bouffée de cigarette après une « 10^{ème} chimiothérapie », suivie d'un chocolat et d'un verre de bon bordeaux, Grisélidis, provocante, s'insurge contre les lois hypocrites pénalisant la prostitution, évoquant avec humour, en dépit de la souffrance, la possibilité de « refaire un client ». Parce qu'« on ne vivra jamais assez avant de crever ».

Applaudissements, rappels et « bravo », la salle comble ovationne les trois remarquables comédiennes (et Madame Judith Magre en particulier). Le nom de Grisélidis Réal court sur toutes les lèvres...

Jacqueline Gamblin

Au théâtre de
la Reine Blanche

Le cabaret de l'austérité

• Jusqu'au 30 décembre, le mardi, jeudi et le samedi à 19 h 30, vendredi 2 et samedi 3 janvier à 21 h, 2 bis, passage Ruelle, 01 40 05 06 96.

Un expert comptable qui arnaque d'un euro un SDF, une jeune femme qui agresse un «taxeur» de cigarettes, un homme en peignoir, avachi, aimanté par sa télévision, simplement ravi par le zapping et une barre chocolatée... Dans une ambiance cabaret-théâtre, les saynètes se succèdent, flirtant avec l'absurde et donnant à voir avec un humour grinçant une société délirante. Elles sont tirées des chroniques de Gilad Kahana, écrivain, chanteur-compositeur israélien, qui les avait faites paraître dans la presse de son pays en 2011 alors que le mouvement des Indignés essaimait dans le monde. C'est à lui qu'on doit également les chansons qui ponctuent ces scènes déjantées de la vie quotidienne. Mené tambour battant par deux acteurs et deux actrices



DR
jouant tous les rôles au côté d'un orchestre un brin rétro et son crooner de chanteur, le Cabaret de l'austérité, pour le bonheur des spectateurs, ne donne assurément pas à voir le meilleur visage de l'humanité. «Bieber ou Gaga?», demande une ado à une autre, comme si là était la grande question

existentielle. Gaga assurément. La société est en crise à tous points de vue... Autant en rire.

Catherine Halpern

Et aussi : Rodéo proto-
cole, de Mathilde Issaad,
mise en scène de Tessa
Bazin, du 16 septembre au
15 novembre à 21 h.

Au Grand Parquet

35 rue d'Aubervilliers, 01 40 05 01 50

Elf la pompe Afrique

De Nicolas Lambert

Du 26 septembre au 2 novembre,
le jeudi et samedi à 20 h 45.

Avenir radieux, une fission française

De Nicolas Lambert

Du 26 septembre au 2 novembre, le
vendredi à 20 h 45 et dimanche à 17 h

Victoire, la fille du soldat inconnu

De et par Sylvie Gravagna

Du 16 octobre au 2 novembre, le jeudi,
le vendredi et le samedi à 19 h et
le dimanche à 15 h

La jeune fille le diable et le moulin

Adaptation et mise en scène
d'Olivier Py

Du 30 septembre au 17 octobre,
le mardi et le vendredi à 15 h 15.

Pour les enfants

À la Manufacture des Abbesses

7, rue Veron 01 42 33 42 03.

Raiponce,

Jusqu'au 18 janvier 2015, dates supplémentaires pendant les vacances scolaires. Les mercredi 15 h 30 et dimanche 15 h (dès 4 ans).

Un prince s'accroche aux très longs cheveux dorés de Raiponce pour la délivrer de la haute tour où une très méchante sorcière l'a enfermée.

Au Funambule de Montmartre

53, rue des Saules 01 42 23 88 83

Fourmi de pain

Jusqu'au 19 octobre, le mercredi à 15 h 15, du 20 octobre au 2 novembre, mardi et mercredi à 10 h 30, du 3 novembre au 30 novembre et le mercredi à 15 h 15 (de 2 à 6 ans).

Histoire merveilleuse de "petite fourmi" partie à la recherche du secret du pain.

Au Pixel

18, rue Championnet 01 42 54 00 92

La Marche de Poisson

Jusqu'au 1er novembre, le mercredi et samedi à 17 h, vacances de la toussaint : du mercredi au vendredi à 10 h 30, et samedi à 17 h (dès 5 ans).

Une enfant libère "Poisson" d'une boîte oubliée. Victime de moqueries du fait de sa différence, il entreprend alors un long voyage...

Pour faire un bon petit chaperon

Les mercredi 15 h, samedi 17 h, du 5 novembre au 3 janvier 2015. Vacances de Noël : les mercredi 15 h, samedi 17 h, relâche les 24, 25 décembre et 1er janvier (dès 5 ans).

L'auteur, Charles Perrault, ne parvient pas à écrire une histoire pour l'anniversaire de sa nièce. Mais le concours d'un accessoiriste facétieux va l'aider...

J. Ga

LE MOIS DU

18^e

Musique

MaMA Event 2014

Tout pour la musique!

• Du 17 au 19 octobre, centre Barbara, 1 rue Fleury. La Midinette, 2 rue Robert Planquette. Le Boucan, 108 bd de clichy, Corcoran's Sacré-Cœur, 11 rue Foyatier.

Après une première édition à Bourges en 2009, le Marché des musiques actuelles (MaMA) a pris ses quartiers au pied de la butte Montmartre il y a cinq ans, se donnant une double mission: être à la fois un rendez-vous international des professionnels de la musique, de l'édition comme de la scène, et une occasion d'attirer un public plus large vers de jeunes talents ou des artistes français et étrangers pointus. Pour son créateur et directeur, Fernando Ladeiro-Marques, l'idée de rencontres professionnelles, occasion de débats, d'échanges entre acteurs français et internationaux de la musique, voire de naissance de projets communs,

vient d'une sorte de vertige devant la virtualisation des rapports. Plus les moyens de communication virtuelle étendent leur toile, «plus... il devient indispensable de se rencontrer dans un monde réel» (HuffingtonPost 2013). Si ces rencontres demeurent en principe réservées aux professionnels, le public a trois jours pour se régaler en live d'une centaine d'artistes d'origine et de style très différents. Une programmation qui, en dehors de quelques stars (comme Cascadeur) invite à la découverte, avec quelques noms pleins de promesses (Disco Anti Napoleon, Jesus Christ Fashion Barbe...). The Afro Soul Night, le 15 au centre Barbara, mérite sûrement le sacrifice de quelques heures de sommeil, à moins qu'on ne préfère se réserver pour danser avec Fugu Mango,

vendredi 17 à La Midinette. Découvrir certains lieux du 18e n'est pas un des moindres charmes du MaMA, qui se déploie le long du rivage de notre arrondissement en une vingtaine de repaires, du Boucan au Louxor et du Corcoran's Sacré-Cœur au Bus Palladium, en territoire 9e.

Florence Butay



Centre FGO-Barbara Abou Smith

• Samedi 11 octobre à 20 h 30, 1 rue Fleury, 06 08 58 10 94.



DR
Originaire de la Côte d'Ivoire, Abou Smith est un authentique «soul brother». Accompagné de sept musiciens, il fera vi-

brer la scène du centre Barbara avec sa musique afro-soul mâtinée de rythmes traditionnels africains et colorée de soul.

LE MOIS DU

18^e

Cinema

Louxor

Université populaire

• 170, bd Magenta (10e).

• 6 novembre à 14h,

L'homme qui tua Liberty Valance, de John Ford (1962), par Elisabeth Roudinesco, psychanalyste et historienne.

• 4 décembre à 14h,

Mes voisins les Yamadas, d'Isao Takahata (1999), par Jean-Yves Ferri, auteur de bandes dessinées.

• 2 octobre à 14h

Le gamin au vélo, de Jean Pierre et Luc Dardenne (2011), par Catherine Sultan, juge des enfants (photo ci-contre).



Avant et après Bismarck

Lecteur du 18e du mois depuis le premier numéro, j'ai toujours apprécié les articles très documentés de Noël Monier, à qui je l'avais d'ailleurs dit à plusieurs reprises. C'est donc avec un peu d'étonnement que j'ai pris connaissance de l'observation formulée par Bernard Marrey et qui figure dans le n° 218 de juillet-août.

Pour en avoir le cœur net, j'ai pris comme référence, conseillée par notre sympathique libraire de la rue Burcq (Buchladen), l'*Histoire de l'Allemagne* de Joseph Rovin, dont la dernière édition date de 1999 (Ed. du Seuil, collection Points).

Au chapitre XVII consacré au Deuxième Reich (1871-1918), je trouve deux passages qui me semblent pertinents sur le sujet faisant l'objet de la lettre de Bernard Marrey :

Avec Bismarck, « l'Empire est une monarchie constitutionnelle, ce n'est pas une monarchie parlementaire », le système constitutionnel n'étant « certes ni la monarchie absolue ni l'État totalitaire moderne » (page 560).

Après Bismarck, « l'État de droit se consolide et, avec lui, le rôle des Parlements. Ce n'est pas encore la démocratie parlementaire mais, dans les États du Sud tout au moins, celle-ci commence à se réaliser progressivement à travers le vote d'un budget négocié [...] » (page 576).

Il me semble que ces quelques lignes, qui sont à compléter par la lecture de tout le chapitre, viennent ramener à de plus justes proportions la « monstrueuse erreur » que Bernard Marrey impute à Noël Monier... dont j'ai plaisir à saluer ici, à cette occasion, la mémoire.

Henri Fabre-Luce

Précision

Dans votre dernier numéro vous consacrez un dossier à la végétalisation. Je ne peux que m'en féliciter. Cependant, vous ne différenciez pas du « Vert près de chez moi » lancé par l'Hôtel de Ville et l'appel à projets que nous lançons dans le 18e arrondissement. Si le premier a pour objectif de demander aux riverains de répertorier des espaces à végétaliser, l'appel à projet du 18e arrondissement, outre de repérer des lieux, propose aux riverains de monter eux-mêmes des projets et de les accom-

pagner dans cette végétalisation et réappropriation de l'espace public. Je précise que le 18e arrondissement est le seul de Paris à avoir lancé un appel à projet sur la végétalisation de l'espace public (cf. Mon interview dans M18, le journal municipal). Courant octobre, un guide pour y répondre sera à disposition de toutes les habitantes et habitants de l'arrondissement (un lieu + un projet + un engagement citoyen). Je tenais à apporter cette précision à vos lecteurs.

Philippe Durand
Maire Adjoint Nature en Ville

Amis lecteurs, abonnés et adhérents

Vous êtes cordialement invités à
l'Assemblée Générale
de l'association des Amis du 18e du mois qui aura lieu
Samedi 18 octobre

Cette année, innovation à l'occasion des 20 ans du journal : elle sera précédée d'une balade urbaine dans le quartier de la Goutte d'Or, assurée par Jacky Libaud (portrait dans notre numéro de septembre 2013).

Rendez-vous à 9 heures place de l'Assommoir (devant la poste des Islettes, près du métro Barbès). Gratuit pour les adhérents (possibilité d'adhérer⁽¹⁾ sur place). 5 euros pour les non-adhérents.

1. La cotisation de base est fixée à 18 €.

À partir de 10 h 30, AG ouverte à tous (seuls les adhérents voteront) à la Maison verte (127 rue Marcadet).

Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, d'annoncer nos projets pour l'avenir et de recueillir vos remarques, idées et propositions. Nous avons besoin de toutes les énergies pour faire vivre ce journal qui ne repose quasiment que sur du bénévolat.

Le conseil d'administration

Au cœur du 18e,
un imprimeur près de chez vous !



IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC

IMPRIMERIE

Brochures, livrets, chemises, plaquettes, liasses, autocopiantes, têtes de lettre, affiches, etc.

REPROGRAPHIE

Manuels techniques, dossiers de presse, lettres d'informations, manuels de formation, thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie - reprographie

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr



La soupe aux mégots

Alice et Léa sont au jardin de La Turlure, très occupées par l'examen de leur seau transparent, rempli d'un brouet indéfinissable que l'une, accroupie, touille à l'aide d'une petite tige de bois, tandis que l'autre part « à la pêche », mini-époussette et pince à épiler en main. La voici de retour, ayant fait le plein de mégots de cigarettes blondes trou-

vés dans l'herbe. S'installant à côté de sa copine qui n'en finit plus de touiller, Léa ôte délicatement le papier blond de chaque filtre découvrant la fibre qu'elle plonge dans l'eau du seau, Alice redoublant de vigueur à la touillette et réclamant maintenant des « framboises » — de petites baies rouges toxiques — qu'elle plonge dans la mélasse. Apparemment satisfaites de ce qu'elles nomment avec gourmandise, leur « soupe aux mégots », les deux amies s'en vont alors la répandre le long d'une haie. La « soupe aux mégots », recette écolo ?

Jacqueline Gamblin

PETITES ANNONCES

■ **Loue place de parking** pour une voiture pas trop longue.
Au 3e sous-sol avec ascenseur.
175-177 rue Marcadet.
Contact (répondeur) : 01 30 61 23 29

■ **Cours de Tai Chi Chuan.** Professeur diplômée de la Fédération de Hong-Kong. Mardi : 12h à 13h et de 18h20 à 19h20. Jeudi : de 8h30 à 9h30 cours en petit groupe (5 pers. maximum). Rue Championnet.
01 42 51 75 59 et 06 75 31 60 67

■ **Association Danças Brasil.** Otaviana anime, dans notre quartier, des **cours de danses brésiliennes** (Samba, forró) avec un objectif le plaisir grâce à la musique et la danse. Cours d'essai gratuit pour nos lecteurs. contact@dancasbrasil.com ou 06 14 15 05 77

■ **Ateliers d'anglais pour les enfants** de 3 ans à 15 ans vers la Mairie 18e, métro Jules Joffrin, tous les mercredis et samedis. Ludique, efficace et pour un prix bien raisonnable. Les inscriptions

pour l'année 2014-2015 ont commencé ! Association English Language Head Start.
Site : EnglishHeadStart.org
ou 06.95.91.65.33

■ **La Gymnastique volontaire** vous attend 6 rue Esclalongon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnée conviviale. Pour optimiser votre capital santé,

TARIF DES PETITES ANNONCES :
• Gratuites pour les associations
abonnées jusqu'à 240 signes.
(Si l'association est abonnée sous le nom de son président, prière de nous le signaler.) • Pour les autres annonceurs (particuliers, commerçants, associations non abonnées), 15 € jusqu'à 240 signes.
• Au delà de 240 signes et jusqu'à 480 signes, 15 € supplémentaires.

18e Reportage Le nouvel an belge aux Abbesses

Bière et majorettes sur la butte

Non, ce n'est pas une blague. Pour sa sixième édition – après une année d'interruption – le Nouvel an belge, festival de rock-électro-pop créé en 2008, est revenu à Montmartre le 20 septembre dernier. Au programme, une multitude de concerts dans des cafés et salles des 18e et 9e arrondissements et un réveillon à la Machine du Moulin rouge (ex-loco, pour les anciens). Pour amorcer la pompe (à bière), les Majoretteketet ont paradé l'après-midi le long de la rue des Abbesses et de la rue Lepic. Cette troupe de majorettes-clowns, qui s'empare du mobilier urbain et détourne les codes des traditionnelles jeteuses de bâton avec un grand enthousiasme, vient de Bruxelles, et pas à dire, elles ont vraiment la frite !

Anne Farago

Reportage photo : Christian Admin



Pour la parade du Nouvel an belge, les majoretteKetet ont spécialement fait le voyage de Bruxelles.



Qui, à la Goutte d'Or, n'a pas croisé Ariel Lellouche ? Que ce soit aux réunions de quartier ou dans un bureau de vote, ce quinquagénaire discret et chaleureux semble toujours là où on a besoin de lui.

Ariel Lellouche, l'institut de l'école Doudeauville

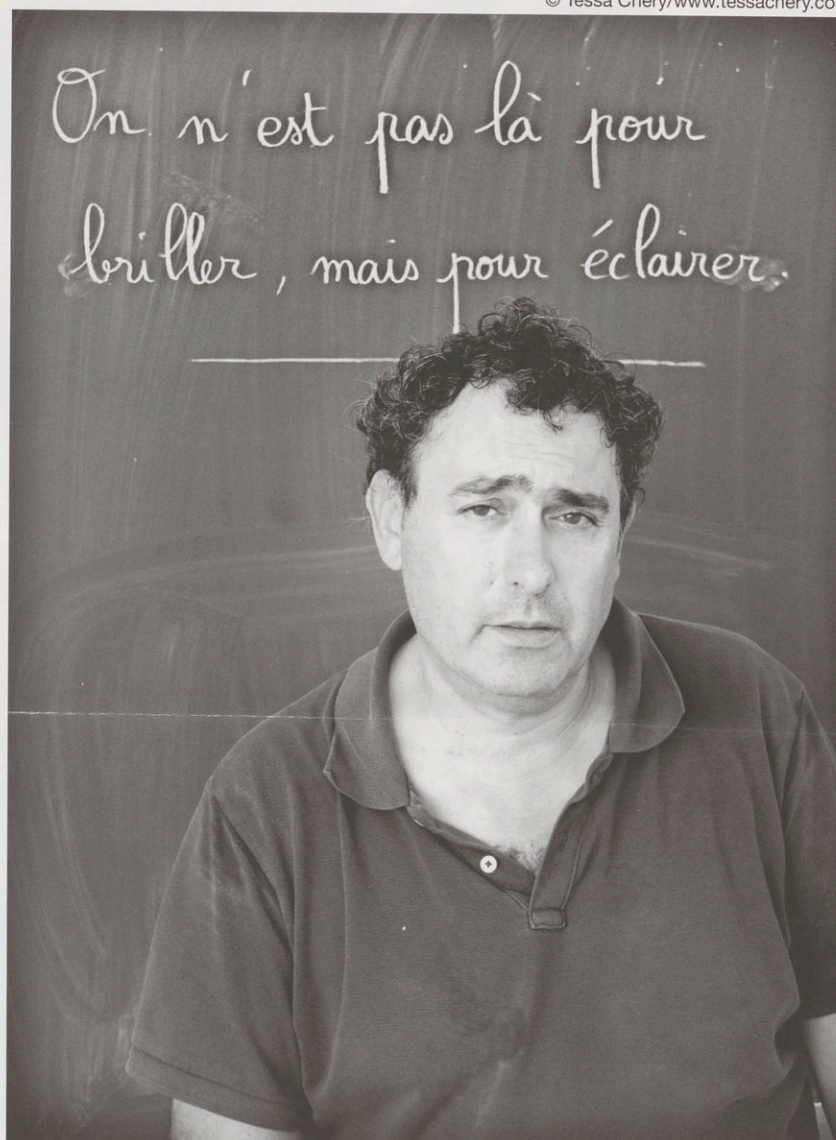
© Tessa Chéry/www.tessachery.com

Comme tant d'habitants du quartier, Ariel Lellouche a vu le jour sous d'autres cieux. Il naît en Tunisie en 1958. Il n'a guère connu son père, mort en 1961 alors qu'il n'avait que deux ans. Quelques mois plus tard, sa mère traversait la Méditerranée avec ses trois enfants à la suite des événements de Bizerte : la guerre d'Algérie est dans sa dernière année et l'armée française pourchasse le FLN jusque sur le sol tunisien, faisant de nombreux morts civils. Peu après, 800 000 pieds-noirs fuient vers la métropole dont les capacités d'accueil sont débordées. Mme Lellouche gagne difficilement sa vie comme femme de ménage. Asthmatique, le petit Ariel est envoyé en sana puis, pour cause de logement trop humide, dans une première, puis une deuxième famille d'accueil en banlieue parisienne. Il y restera sept ans. N'entendant parler que de foot, il se réfugie dans la lecture. Cette passion ne l'a jamais quitté. Les bibliothèques tapissent les murs de l'appartement de la rue Doudeauville qu'il habite avec sa famille.

Rentré à Paris en 1973, il fréquente le lycée Jacques Decour jusqu'au bac. Après s'être essayé brièvement aux études de médecine, il passe une maîtrise d'anglais, puis un diplôme d'enseignement outre-Manche. De retour en France, il réussit le concours des écoles. En 1983, le voilà instituteur. Il fait alors la connaissance d'Annette Célarié, elle aussi institutrice. Ils s'installent ensemble dans le 18e. Après une année consacrée aux enfants des rues du Népal, Ariel est nommé à l'école de la rue de la Guadeloupe. Il rejoint en 1996 celle du 7 rue Doudeauville, dont il est désormais le plus ancien enseignant.

La richesse du métissage

La liste des engagements d'Ariel Lellouche est impressionnante : animateur de colonies de vacances, puis bénévole au Centre d'action sociale, à la commission d'attribution d'allocations aux personnes nécessiteuses. Il accompagne ensuite des personnes âgées et participe à des rencontres à l'Hôtel de Ville. Plus tard, il entre au conseil de quartier de la Goutte d'Or, dont il est maintenant animateur. Il siège au comité de gestion du Fonds de soutien aux initiatives des habitants, qui décide de l'attribution de subventions aux projets créateurs de lien social ; c'est la courroie de transmission entre le conseil de quartier et le milieu associatif. On ne s'étonnera donc pas de le retrouver au bureau de la Salle Saint-Bruno. Sans parler de ses engagements politiques et philosophiques, sur lesquels il préfère rester discret en raison de la neutralité qu'il s'impose en tant qu'enseignant.



Il a toutefois attendu pour s'investir à fond que ses filles aient atteint l'adolescence : « *il ne faut pas donner trop tôt. Il faut thésauriser avant de redistribuer. Un enfant ne peut grandir que s'il est entouré d'amour, et quand un parent est absent, ce n'est pas facile.* » Ariel et Annette Lellouche ne seraient d'ailleurs pas restés à la Goutte d'Or si

« Il faut donner aux gens qui arrivent des repères pour qu'ils puissent trouver leur place sans se renier ».

Marion et Élise avaient voulu la quitter vers l'âge de douze ans, comme leurs parents le leur avaient proposé. Elles ont fait toute leur scolarité dans les écoles publiques du quartier. Leur père a voulu lui aussi y rester « *pour que les enfants du quartier puissent s'intégrer et y apporter leur richesse. Tant qu'on n'a pas compris que le métissage peut être une richesse... Il faut donner aux gens*

qui arrivent des repères pour qu'ils puissent trouver leur place sans se renier. »

Écouter tout le monde

Il constate la nécessité de créer du lien au sein du quartier, où l'arrivée de nouveaux habitants entraîne une confrontation entre deux populations bien différentes. « *On a besoin de tout le monde et il faut écouter tout le monde, même s'il y a des propos durs, sinon on fait le lit de l'extrême.* » D'où un nouveau projet associatif visant à aller vers les communautés pour établir des liens entre elles afin que toutes trouvent leur place dans la République. Il s'agit de lutter contre les discriminations, mais aussi de créer de la convivialité. « *Le plus important, c'est d'être armé de valeurs de respect et de fraternité. C'est la fraternité qui permet la liberté et l'égalité. L'égalité n'est ni naturelle ni sociale ; elle ne peut exister que si on regarde l'autre comme soi-même.* » Cela suppose notamment de redonner sens à la laïcité. Des fenêtres de son appartement, on aperçoit le tout nouvel Institut des cultures d'islam, dont il constate qu'il a « *permis de bien pacifier les choses* ». Il rappelle avec force que la mairie n'a pas « *financé une mosquée* », mais permis aux musulmans du quartier d'acquiescer eux-mêmes une salle de

prière au sein de cet espace culturel. « *La laïcité, c'est permettre à chacun d'être digne dans sa pratique pourvu que ça ne trouble pas l'ordre public. Maintenant il y a de moins en moins de manifestations de prosélytisme.* »

Dans le cadre de ses nombreux engagements, Ariel Lellouche vise à apaiser, à aplanir les difficultés. Il l'a fait au conseil de quartier, qui fonctionnait mal « *parce que les gens ne s'écoutaient pas* ». Lui qui excelle dans cet art se porte régulièrement volontaire pour rédiger le compte rendu des réunions, qu'il enchaîne au rythme de deux ou trois par semaine. Que ce soit comme enseignant ou dans l'associatif, c'est la voix d'autrui qu'il cherche à faire entendre. Plutôt qu'à s'exprimer lui-même, il s'efforce d'être un propagateur de parole, en dirigeant les débats pour que chacun se retrouve dans l'action commune : « *Il s'agit d'insuffler aux gens le désir de faire quelque chose. La création, une fois que c'est fait, c'est fini. Mais si on peut éveiller le désir chez quelqu'un... On n'est pas là pour briller mais pour éclairer.* »

Colette Friedlander